

# Bulletin de l'ICC

CANADIAN  
CONSERVATION  
INSTITUTE



INSTITUT  
CANADIEN DE  
CONSERVATION



N° 36

Automne 2005

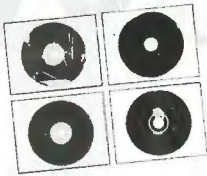
ISSN 1180-3223



Patrimoine Canadian  
canadien Heritage

Canada

Techniques de restauration  
des supports d'information  
modernes détériorés  
ou endommagés



## Techniques de restauration des supports d'information modernes détériorés ou endommagés

par Joe Iraci

Le terme « supports d'information modernes » englobe les disques optiques (CD et DVD), les supports magnétiques comme les bandes (sonores, vidéo, données) et les disques. Ces supports se différencient des supports traditionnels en ce que l'information qu'ils contiennent n'est pas visible d'emblée; en effet, il faut un dispositif de lecture quelconque pour la récupérer. Et ces supports, pour être lus correctement, doivent être en relativement bon état. Le présent bulletin technique aborde la myriade de dommages que la détérioration due à l'âge, à des conditions d'entreposage inadéquates ou à une manipulation fautive peut infliger aux supports d'information modernes et propose diverses méthodes pour en rétablir la lisibilité.

ISBN 0-660-97079-1  
21,5 x 28 cm (8,5 x 11 po)  
reliure souple, 23 pp. – 2005  
Au Canada: 15 \$CAN  
Ailleurs : 15 \$US

En couverture : CCI conservator Roberta Partridge tests an iron gall ink document for the presence of iron(II) ions using test paper developed by the Netherlands Institute for Cultural Heritage. Iron(II) ions, which can form as the ink deteriorates, are harmful to paper and threaten the permanence of many archival records.

### Bulletin – Information

Réviser-Textes anglais – Barbara Patterson  
Traduction-Textes français – Françoise Guyot  
des Services T&A Inc.  
Conception graphique – Sophie Georgiev

Le Bulletin de l'ICC est publié deux fois l'an par l'Institut canadien de conservation. Il est offert gratuitement sur demande. Pour tout changement d'adresse, veuillez nous écrire, en mentionnant la nouvelle et l'ancienne adresse, au :

Bureau de vente des publications  
Institut canadien de conservation  
1030, chemin Innes  
Ottawa ON K1A 0M5 Canada  
(613) 998-3721, poste 250  
Courriel : cci-icc\_publications@pch.gc.ca  
Site Web : www.cci-icc.gc.ca  
Pour obtenir les numéros précédents du Bulletin de l'ICC, écrire à l'adresse susmentionnée et préciser le numéro de parution et la quantité requise.

Imprimé au Canada

## Table des matières

Protéger le patrimoine archivistique du Canada des risques posés par l'encre ferro-gallique <i>par Season Tse</i>	1
Du bureau de la directrice générale... <i>par Jeanne Inch</i>	4
La conservation préventive : réduire les risques pour les collections <i>par Stefan Michalski</i>	5
L'importance de l'évaluation des risques et la gestion des risques en conservation <i>par Jeanne Inch</i>	7
La croix de Ferryland revisitée <i>par Judith A. Logan, Robert L. Barclay, Charlotte Newton et Lyndsie Selwyn</i>	9
La préservation a gain de cause dans l'édifice de la Cour suprême du Canada <i>par James Hay</i>	11
La restauration du journal Daverne révèle bien des choses sur son auteur <i>par Clark et Bridget Theobald</i>	13
La sécurité et la conservation – il n'y a pas que les objets qui courent des risques! <i>par Nancy Binnie et Maureen MacDonald</i>	15
Stefan Michalski remporte le prix Harley J. McKee 2005 <i>par Natalie Bull</i>	16
La consultation contribue à orienter les activités de recherche et de formation de l'ICC <i>par Charles Costain</i>	17
Ateliers à venir	18
La préservation de l'expérience et de l'expertise de l'ICC par l'élaboration de profils de compétences <i>par Lise Perron-Croteau et David Grattan</i>	19
Les services de l'ICC : conférences exposés, ateliers et visites	21

## Protéger le patrimoine archivistique du Canada des risques posés par l'encre ferro-gallique

par Season Tse, scientifique principale en conservation, ICC



*Maria Trojan-Bedynski (à gauche), de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), démontre la technique à l'eau frémissante pendant Histoire et traitement des œuvres contenant de l'encre ferro-gallique, atelier de perfectionnement professionnel avancé qui a eu lieu au Centre de préservation de BAC à Gatineau (Québec), en février 2005.*

L'encre ferro-gallique a été largement utilisée depuis l'Antiquité jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. La nature corrosive du fer et de l'acide que contient cette encre noire indélébile menace aujourd'hui de détruire les œuvres sur papier qui se trouvent dans les collections d'archives et de musées du monde entier. Quoique les documents qui utilisent ce type d'encre ne représentent qu'une petite partie des collections archivistiques du Canada, ils constituent cependant une portion importante des archives les plus anciennes – et irremplaçables – du peuple canadien. Ces documents sont indispensables pour comprendre l'histoire du Canada et il faut absolument que des mesures soient prises pour les préserver.

Si le problème est connu et fait l'objet de recherches intensives et de la mise au point de traitements nouveaux en Europe, on ignore à peu près tout de l'état des collections canadiennes. Il n'existe actuellement pas d'outil qui permette de documenter l'emplacement au Canada des collections de documents écrits à l'encre ferro-gallique ou de faire le point sur leur état. Toutefois, des données empiriques et des études récentes révèlent que ces collections sont plus ou moins détériorées : la plupart sont dans un état stable, mais certaines, comme les recueils de lettres, ont déjà subi des pertes dues à la corrosion causée par l'encre, tandis que d'autres objets ont beaucoup pâli. Ces circonstances sont, pour l'ICC, une occasion exceptionnelle d'exercer une influence positive

Harold Holland, agent de conservation au Conseil des archives du Nouveau-Brunswick, cite les exemples suivants de documents rédigés à l'encre ferro-gallique qui occupent une place importante dans l'histoire des Maritimes et, par extension, dans celle du Canada. Tous ces documents appartiennent aux Archives du Musée du Nouveau-Brunswick.

- Une collection de documents rédigés par Benedict Arnold datant du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle — ces documents révèlent les aspects clés de la lutte entre les colonies américaines et les loyalistes fidèles au monarque britannique, dont l'une des principales issues fut la fuite d'un grand nombre de loyalistes vers la Nouvelle-Écosse, exode qui a stimulé le développement de la Nouvelle-Écosse et l'émergence de la province du Nouveau-Brunswick.
- Une collection de manuscrits par George Otty (1820-1888) — dans ces manuscrits sont consignés les montants rapportés par la vente à Saint-John de navires capturés pendant la guerre de 1812.
- Le registre des comptes rendus de la No. 2 Mechanics' Union Fire Association — ce recueil recense tous les incendies survenus à Saint-John entre 1840 et 1852.

M. Holland préconise depuis longtemps l'importance du contrôle de la détérioration des documents qui renferment de l'encre ferro-gallique et de leur préservation.



Sherry Guild (seconde depuis la droite) de l'ICC démontre une ancienne recette pour fabriquer de l'encre ferro-gallique pendant Histoire et traitement des œuvres contenant de l'encre ferro-gallique en février 2005.

sur la préservation du patrimoine archivistique ancien du Canada.

En 2004, un projet concerté<sup>1</sup> a été amorcé afin de sensibiliser la communauté archivistique aux risques que pose l'encre ferro-gallique pour les collections, de circonscrire l'emplacement, l'importance et l'état de ces collections dans les archives du Canada et d'élaborer des directives et des programmes de formation en vue d'enseigner aux restaurateurs et aux gestionnaires de collections comment en assurer la préservation. Le projet compte quatre volets : recherche, atelier de formation, évaluation du risque et publications.

### Recherche

La recherche est axée sur deux domaines : les effets du traitement à l'eau frémissante et l'efficacité comparée des traitements aqueux actuellement utilisés et qui viennent d'être mis au point.

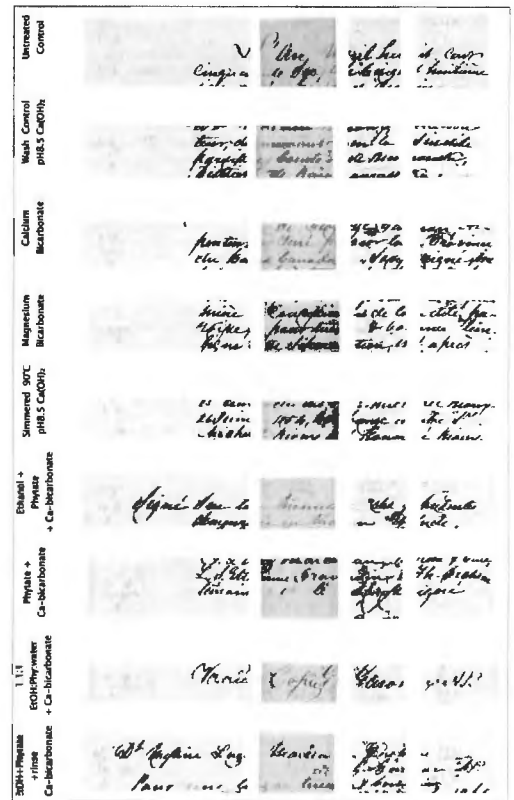
La technique à l'eau frémissante, qui est employée depuis plusieurs décennies par certaines bibliothèques européennes pour traiter les manuscrits endommagés par les effets corrosifs de l'encre ferro-gallique, est également celle qui a été retenue pour le traitement du livre d'esquisses McKay qui appartient à Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Les détails de la technique et les résultats de la recherche menée sur ses effets sur le papier ont déjà paru (voir « Publications », page 3).

L'efficacité des traitements aqueux pour préserver les documents anciens contenant de l'encre ferro-gallique naturellement vieillis a été mise à l'épreuve avec neuf documents originaux rédigés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (v. 1841-1876) et provenaient d'archives canadiennes. En tout, 18 traitements

distincts ont été faits. Des échantillons des documents traités ont été soumis à un vieillissement artificiel. Les résultats ont donné un nouvel aperçu de l'effet de différents traitements sur ces documents rédigés à l'encre relativement stables et sur la façon dont les documents réagissent à la chaleur, à l'humidité et à la lumière. Les conclusions de ces recherches seront soumises à une publication érudite et paraîtront en 2006.

### Atelier de perfectionnement professionnel

Un atelier s'est déroulé du 21 au 23 février 2005 au Centre de préservation de BAC à Gatineau. Pendant trois jours, 18 participants de l'ensemble du Canada et des États-Unis ont écouté des exposés et effectué des exercices pratiques qui leur ont permis d'assimiler



Ce document datant du XIX<sup>e</sup> siècle et contenant de l'encre ferro-gallique a servi à contrôler l'efficacité de huit traitements aqueux différents sur le vieillissement artificiel provoqué par l'exposition à la chaleur, à une forte humidité ou à une lumière fluorescente très intense.

l'information la plus récente sur l'histoire de l'encre ferro-gallique, sa composition chimique et la recherche en la matière, en plus d'en apprendre davantage sur les options de traitement des documents écrits à l'encre ferro-gallique et les méthodes d'évaluation du risque et de l'état des collections. Après l'atelier, les participants ont pu transmettre cette information aux établissements qui les emploient, à leurs collègues et aux étudiants.

L'atelier et les recherches effectuées par l'ICC ont eu un résultat important : BAC et d'autres laboratoires de conservation se servent désormais couramment du procédé au phytate de calcium pour traiter les documents renfermant de l'encre ferro-gallique.

#### Évaluation du risque

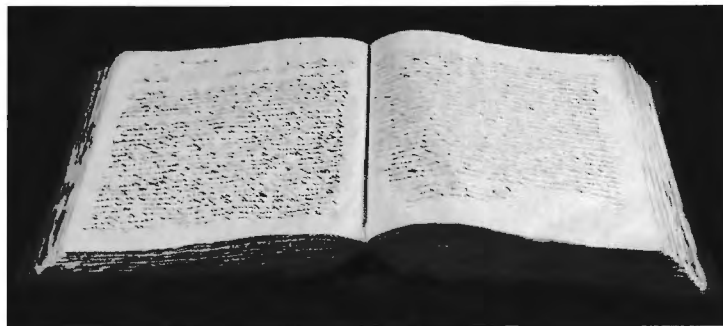
L'évaluation du risque est un moyen efficace de dépister les collections ou les objets qui exigent une attention immédiate – avant qu'ils ne se détériorent – et de décider de l'ordre des interventions. Le projet concerté englobe donc l'élaboration d'un formulaire d'évaluation des collections d'archives basé sur un modèle de risque associé à l'encre ferro-gallique. Une fois prêt, le formulaire sera distribué aux archives de tout le pays. Les données recueillies seront une source d'information précieuse sur le type de documents contenant de l'encre ferro-gallique qui se trouvent dans les diverses archives, et sur leur état.

#### Publications

Des résultats de traitement et de travaux de recherche ont déjà été publiés :

- Trojan-Bedynski, M., F. Kalbfleisch, S. Tse et P.J. Sirois. « The Use of Simmering Water in the Treatment of a Nineteenth Century Sketchbook of Iron Gall Ink Drawings by James G. Mackay », *Journal de l'Association canadienne pour la conservation et la restauration*, volume 28 (2003), pp. 3-15.

- Tse, S., H. Hendry, P. Bégin, P.J. Sirois et M. Trojan-Bedynski. « The Effect of Simmering on the Chemical and Mechanical Properties of Paper », *Restaurator*, volume 26 (2005), pp. 14-35.



La corrosion causée par l'encre a provoqué la perte de certaines des pages de ce recueil de copies de lettres qui appartient à Bibliothèque et Archives Canada.

Outre ces publications, il est prévu de préparer prochainement une série d'articles pour renseigner les archivistes, les bibliothécaires et les collectionneurs sur la nature de l'encre ferro-gallique et les risques qui lui sont associés ainsi que sur certaines stratégies qui peuvent être employées pour traiter et préserver les documents qui en renferment.

Une fois achevé, ce projet contribuera à assurer la survie pour les générations futures d'un volet important du patrimoine archivistique national.

1. Pour ce projet, les partenaires et collaborateurs clés incluent

actuellement : Season Tse et Sherry Guild (toutes deux de l'ICC), Maria Trojan-Bedynski (de BAC), Harold Holland (du Conseil des archives du Nouveau-Brunswick), Robert Waller (du Musée canadien de la nature) et Valeria Orlandini Dedecek (du McKay Lodge Fine Arts Conservation Laboratory d'Oberlin, en Ohio). La participation d'associations d'archives provinciales et d'autres intéressés est bienvenue. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec l'auteure par téléphone (613-998-3721, poste 187) ou par courriel (season\_tse@pch.gc.ca).

## Préserver mon Patrimoine





**L'** ICC a lancé un nouveau site Web — Préserver mon Patrimoine — dans le but de vous aider à prendre soin de vos trésors de famille et de vos œuvres d'art et à les préserver. Le site présente également le monde fascinant de la conservation-restauration du patrimoine et les travaux effectués par l'ICC.

Visitez  
[www.preservation.gc.ca/](http://www.preservation.gc.ca/)

## Du bureau de la directrice générale...

par Jeanne Inch, directrice générale et chef des opérations de l'ICC

Tous, à l'ICC, espéraient que la rénovation du bâtiment principal de l'Institut serait terminée, sinon oubliée, à la fin de 2005. Nous nous attendions à pouvoir reprendre nos opérations, à effectuer des recherches dans des installations sûres et à recevoir des objets et à en faire le traitement dans des laboratoires où les conditions ambiantes seraient régulées. Les scientifiques et les restaurateurs de l'ICC attendaient avec impatience de réintégrer leurs laboratoires pour se consacrer à la mise au point et au perfectionnement de techniques de traitement ainsi qu'à l'analyse et à l'étude des structures et des matériaux qui forment les objets à valeur patrimoniale.

Au lieu de cela, nous voilà devant encore quelques mois à vivre sans l'installation de ventilation qui est indispensable à la sécurité du personnel et des objets dans les laboratoires. Pour nombre d'employés (moi-même à l'occasion), il a parfois été difficile de rester optimiste pendant que les spécialistes de l'ICC sont incapables de faire le travail auquel ils sont destinés, de par leur formation et leur passion.

Par contre, il faut toujours voir le bon côté des choses, quitte à plisser les yeux pour y arriver avec la poussière, le bruit et les ouvriers coiffés de casques et chaussés de bottes de construction. Pour moi, c'est de voir l'acharnement que met le personnel à continuer de servir les clients de l'Institut – les musées et les archives de l'ensemble du Canada, ainsi que les ministères fédéraux, les administrations municipales et les établissements d'enseignement.

Nous avons aussi pu voir un resserrement des partenariats entre l'Institut et les établissements du patrimoine de la région de la capitale



nationale. Grâce à la générosité de Parcs Canada, du Musée des beaux-arts du Canada et de Bibliothèque et Archives Canada (Centre de préservation), plusieurs restaurateurs et scientifiques de l'ICC ont eu accès aux installations et au matériel des laboratoires.

Les restaurateurs et scientifiques de l'Institut n'ont pas chômé pendant que leurs laboratoires étaient transformés en chantier. Outre les traitements et les recherches qu'ils ont effectués, ils se sont consacrés à la rédaction d'un guide sur la gestion de la conservation préventive que l'ICC publiera en 2007. Ils ont aussi révisé les 108 *Notes de l'ICC*, mis à jour celles qui en avaient besoin, cerné les lacunes dans certains domaines (par exemple l'archéologie et l'architecture) tout en prévoyant des mesures pour combler les lacunes relevées. Enfin, ils ont

continué de préparer et de donner des ateliers et des cours de perfectionnement professionnel.

Le vacarme causé par les travaux a beaucoup diminué. Les laboratoires et les bureaux sont en grande partie terminés. Les paillasses de laboratoire ont repris leur place, et les restaurateurs et les scientifiques ont commencé à rassembler le matériel de laboratoire et à organiser les fournitures dont ils ont besoin pour pouvoir recevoir des objets dès que l'installation de ventilation sera enfin terminée.

Nous nous attendons à ce que l'ICC reprenne l'ensemble de ses activités à l'automne 2006 et préparons ce grand jour. Un examen des services de l'ICC et des critères de sélection est en cours pour garantir que les services offerts par l'Institut complètent et appuient les activités de recherche et de diffusion de connaissances qui font partie de notre mandat. Nous sommes en train d'analyser notre structure tarifaire et d'élaborer une politique sur les droits plus claire afin que



Jane Down (à gauche) et Irene Karsten emballent leur matériel et leurs fournitures avant que ne débute la rénovation de leur laboratoire.

les clients puissent mieux comprendre les raisons qui sous-tendent l'obligation qui nous est faite de produire des revenus. Enfin, nous sommes en voie d'ajouter un guichet de services électroniques à notre site Web afin que les clients puissent plus facilement solliciter nos services.

Au cours de la dernière année, j'ai vu le personnel de l'ICC faire montre de patience – et de courage – dans des conditions pénibles. La volonté des employés de poursuivre leurs recherches et de servir les clients est remarquable. Tous méritent des félicitations.

Je tiens aussi à vous remercier, vous, clients et partenaires de l'Institut, de la patience dont vous avez fait preuve au cours des dernières années, pendant que l'édifice principal de l'Institut faisait l'objet de rénovations en vue de la création d'un lieu de travail sécuritaire et sain.

## La conservation préventive : réduire les risques pour les collections

par Stefan Michalski, scientifique principal en conservation, Recherche en conservation, ICC

Un deuxième cours conjoint, intitulé *Conservation préventive : réduire les risques pour les collections*, a été présenté par le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) et l'Institut canadien de conservation (ICC) à Rome, en juin 2005<sup>1</sup>. L'équipe de planification et de formation était dirigée par Catherine Antomarchi (ICCROM) et Stefan Michalski (ICC); Paul Marcon (ICC), Robert Waller (Musée canadien de la nature), Agnes Brokerhof (Institut du patrimoine culturel des Pays-Bas) et Isabelle Verger (ICCROM) en faisaient partie. Cette itération du cours était consacrée uniquement à l'évaluation des risques et à la gestion des risques menaçant les collections, deux questions qui ont une incidence profonde sur la conservation (voir l'article complémentaire de Jeanne Inch, directrice générale et chef des opérations de l'ICC, à la page 7). Des photos et des comptes rendus du cours sont affichés au site Web de l'ICCROM ([www.iccrom.org](http://www.iccrom.org)) et une communication sollicitée sur le contenu et l'organisation du cours a paru dans le numéro de l'automne 2005 de la revue *Collections: A Journal for Museum and Archives Professionals*.

En tout, 123 personnes originaires de 53 pays ont demandé à suivre le cours. Une place a été offerte à 22 candidats représentant 20 pays; 19 d'entre eux ont accepté l'invitation, y compris les Canadiens

John O'Neill (professeur adjoint, programme de maîtrise en restauration, Université Queen's, Kingston) et France Gagnon (gestionnaire des collections, Musée naval de Québec, Québec). On a aussi demandé à une autre Canadienne, Gayle McIntyre (coordonnatrice des programmes sur la gestion de la conservation des collections et sur la gestion des musées et la conservation du Sir Sandford Fleming College, Peterborough), qui avait assisté au premier cours tenu à Ottawa en 2003, de participer à ce deuxième cours à titre de modératrice et d'en coordonner l'évaluation. Ces trois personnes ont gentiment accepté de faire ici le point sur leur expérience.

### John O'Neill

Toutes les personnes qui ont pris part au cours travaillent, dans une capacité quelconque, dans le domaine de la conservation des collections d'objets culturels à valeur patrimoniale : conservateurs, administrateurs de musées, enseignants et restaurateurs. J'ai assisté au cours en ma capacité d'enseignant.

Si les compagnies d'assurance, diverses entreprises et les gouvernements se servent de l'idée de la gestion des risques depuis bien des années, son application à la préservation des collections d'objets culturels à valeur patrimoniale est récente. Le cours a fourni une introduction générale à la méthode de gestion

des risques et a abordé tous les principes et notions connexes dans leur application possible aux collections ayant une importance culturelle ou historique.

Auparavant, la conservation préventive des collections prenait la forme d'une série de règles ou de normes qui étaient appliquées à toutes les collections, selon le principe de la « taille universelle ». Cependant, la gestion des risques se prête à un examen systématique des menaces pour une collection et à la mise en place d'un plan d'action adapté.

Somme toute, la gestion des risques est un outil qui permet au conservateur ou au restaurateur de cerner les risques qui menacent une collection ou un musée et de les quantifier de façon systématique. Une fois cette information compilée, il est possible de classer précisément les risques en ordre de priorité et de veiller à ce que les ressources précieuses soient consacrées aux problèmes les plus urgents.

Cette méthode est nouvelle dans le domaine de la conservation préventive, mais constitue un progrès important. Il est impérieux que de nos jours, les étudiants en restauration et en conservation soient conscients de la gestion des risques et de son application. Il s'agit d'un outil dont ils auront très certainement besoin au cours de leurs carrières à venir.



Figure 1. (Depuis la gauche) Allison Callender, France Gagnon, Elsje Janssen, Clarissa Avendano et Abu Edet participent à un exercice visant à classer des objets endommagés sur une échelle de « perte de valeur ».

### France Gagnon

Je suis passionnée de longue date par le travail que je fais dans les musées. Cependant, avec des antécédents en enseignement et en gestion des collections, le domaine de la restauration est pour moi relativement nouveau. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il m'a fait grand plaisir d'être choisie parmi 123 candidats de tous les coins du monde pour assister à ce cours. Même si j'ai été intimidée par l'expérience et les connaissances des autres participants lorsque je les ai rencontrés le premier jour, j'ai vite compris que je pouvais apprendre bien des choses simplement en discutant avec ces restaurateurs, enseignants, scientifiques et archivistes.

Chaque jour dans mon travail, je suis confrontée à des dilemmes. Je ne sais pas toujours comment entreprendre la conservation préventive des 25 collections au Canada dont je suis responsable et les pratiques exemplaires que j'ai apprises à l'école ne sont pas toujours dans l'ordre du possible. Par contre, en ayant suivi ce cours, je peux

maintenant évaluer le niveau de danger posé par chaque agent de détérioration dans des circonstances données, justifier mes décisions et classer les interventions en ordre de priorité.

Même si, au début, la tâche d'identifier, d'évaluer et de quantifier chaque agent de détérioration semble impossible, la façon dont la technique a été enseignée me permettra, avec la pratique (beaucoup de pratique), de prendre des déci-

sions avec certitude. Alors que la technique de l'évaluation des risques commence seulement à se répandre,

il est stimulant d'avoir part à son développement. Après avoir suivi ce cours, je suis maintenant portée à vouloir enrichir mes connaissances en la matière.

Quant à mon aventure italienne, en dépit de la chaleur et de l'emploi du temps chargé du cours, j'ai l'impression en tant qu'historienne d'avoir touché les racines profondes de notre mode de vie, de la démocratie, de la vie urbaine et de la culture – une expérience que je n'oublierai jamais.

### Gayle McIntyre

En un mot, le cours a été un succès incontesté! Il a démontré l'existence d'un partenariat fort, solide et à couches multiples entre des organisations vouées à la conservation et au patrimoine qui comptent parmi les plus éminentes de la planète.

Le plan, le développement, la méthode et la prestation étaient audacieux et ambitieux. Le

#### Cours d'été ICCROM-ICC 2005 :

##### les 19 participants au cours et les établissements dont ils sont issus

- Clarissa Avendano – Université de Santo Tomas, Philippines
- Tharron Bloomfield – Bibliothèque nationale de la Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Zélande
- Allison Callender – Musée et société historique de la Barbade, Barbade
- Neela Dullabh – Musées d'histoire locale, Durban, Afrique du Sud
- Abu Edet – Musée national de l'unité, Nigeria
- Nevra Ertürk – Université technique de Yildiz, Turquie
- Farideh Fekrsanati – Musée national d'ethnologie, Pays-Bas
- France Gagnon – Musée naval de Québec, Canada
- Karin Hermerén – Musée de Helsingborg et universités de Goteborg et de Lund, Suède
- Elsje Janssen – Musées municipaux d'Anvers, Belgique
- Nicola Ladkin – Museum of Texas Tech University, États-Unis
- Cristina Menegazzi – Conseil international des musées, France
- Veerle Meul – Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, Pays-Bas
- John O'Neill – Université Queen's, Canada
- Fernanda Prestileo – Centre régional de planification et de restauration du patrimoine culturel, Sicile, Italie
- Martha Tapia – Institut national d'anthropologie et d'histoire, Mexique
- Alicia Tonello Rostro – Archives nationales, Uruguay
- Regina Ulozaite – Musée national de la Lituanie, Lituanie
- Jedert Vodopivec-Tomazic – Université de Ljubljana, Slovénie

programme soigneusement articulé a délicatement fait évoluer les participants vers un subtil changement de paradigme. La gestion des risques pose des questions saillantes sur l'état actuel et futur des collections et examine tous les aspects des mesures prises par un organisme. Elle combine les pratiques de conservation préventive avec le « gros bon sens » et donne ainsi lieu à des arguments puissants et logiques pour justifier des stratégies de prévention pratiques et systématiques.

Le programme a été présenté en faisant appel à une combinaison adroite de techniques pédagogiques : exposés illustrés, discussions en groupe, colloques, ateliers, exercices

pratiques et jeux de rôles, travail en groupe nombreux, travail en petit groupe, apprentissage et étude autonomes, réflexion et discussion, séances de remue-méninges, visites d'établissements et études de cas. Les activités d'apprentissage étaient concrètes plutôt que simulées. Les participants avaient continuellement la possibilité de faire des commentaires grâce à une démarche d'évaluation multidimensionnelle, technique qui a eu une incidence profonde sur la réussite du cours.

L'information présentée privilégiait les principes, plutôt qu'une certaine méthode ou recette. Elle évoquait les différentes façons qu'adoptent des organisations pour mettre en œuvre

les notions liées à la gestion des risques – domaine en expansion et en évolution dans le cas du secteur culturel. L'application réelle du cours surviendra lorsque les participants mettront en œuvre ce qu'ils ont appris dans leur contexte particulier. Il en résultera une évolution de la profession et un enrichissement du fonds de connaissances collectif sur l'évaluation des risques appliquée aux biens culturels.

1. Le premier cours, intitulé *La conservation préventive : des questions actuelles aux stratégies communes*, s'est déroulé à Ottawa en juin 2003. Pour plus d'information, voir le *Bulletin de l'ICC* n° 32 (novembre 2003), p. 1-4.

## L'importance de l'évaluation des risques et la gestion des risques en conservation

par Jeanne Inch, directrice générale et chef des opérations, ICC

**P**endant que le monde ne cesse de gagner en complexité, les entreprises et les administrations publiques s'en remettent de plus en plus à l'évaluation et à la gestion des risques comme outil décisionnel, particulièrement quand il s'agit de gérer les risques pour la santé et l'environnement. Dans l'industrie, la gestion des risques est indispensable pour faire la part entre le besoin absolu d'innovation et l'impératif du bénéfice net, tout en tenant compte de l'incidence des innovations sur le grand public. Pour les gouvernements, la gestion des risques sert de plus en plus à assurer l'utilisation à bon escient des fonds publics, dans l'intérêt des contribuables.

Pourquoi la gestion des risques? Parce que le processus décisionnel éclairé qui intervient lorsque les risques sont cernés et pris en compte donne de meilleurs résultats, ce qui renforce la responsabilisation et la capacité de la fonction publique à

protéger les citoyens, les biens et les intérêts.

Les musées aussi s'appuient de plus en plus sur la gestion des risques comme moyen de préserver les collections patrimoniales qu'ils conservent au nom des collectivités et des nations. L'évaluation des risques qui se posent aux collections peut donner des résultats propres à aider ces établissements à décider de leurs priorités et à investir stratégiquement dans des projets et dans une infrastructure pour la protection des collections.

L'ICC s'intéresse depuis plusieurs années à ce nouveau domaine. À l'été 2005, l'Institut a présenté conjointement avec l'ICCROM un cours d'été de trois semaines intitulé « Conservation préventive : réduire les risques pour les collections ». En partenariat avec le Musée canadien de la nature, l'ICC s'emploie à mettre au point une méthode globale d'évaluation des risques

fondée sur les sciences de la conservation et destinée aux collections de musée. Avec d'autres partenaires, l'Institut élabore également un outil d'évaluation des risques pour les établissements du patrimoine, outil qui sera assez perfectionné pour produire une information utile et fiable pour guider la prise de décisions sur la gestion des collections, mais assez simple pour que la plupart des établissements du patrimoine, peu importe la taille de leur collection, puissent s'en servir et le comprendre et interpréter les données en résultant.

Pour aider les établissements canadiens à mieux comprendre la gestion des risques appliquée à la conservation des collections, l'ICC compte offrir le cours d'été au Canada. Quiconque souhaite y assister est prié d'écrire à Julie Murtagh (cci-icc\_edu@pch.gc.ca), agente de l'apprentissage et du perfectionnement de l'ICC.



## Conservation préventive : Réduire les risques pour les collections

Ce cours international de deux semaines portera sur l'examen et l'application de principes de gestion du risque à la gestion des biens culturels. La gestion du risque concerne non seulement les catastrophes exceptionnelles, mais aussi les dangers courants qui menacent continuellement les œuvres de lentes détérioration, et toutes les situations intermédiaires.

- PUBLIC CIBLE :** Responsables de collections; conservateurs; registraires; restaurateurs; directeurs de musées, galeries et services d'archives de petite ou de moyenne envergure; éducateurs qui enseignent la gestion des collections et la conservation préventive
- DATES :** Du 16 au 27 octobre 2006
- ENDROIT :** Ottawa (Ontario), Canada
- ORGANISATEURS :** L'Institut canadien de conservation (ICC) et le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) en collaboration avec l'Institut néerlandais du patrimoine culturel (INPC) et le Musée canadien de la nature (MCN)
- LANGUE :** Anglais (les notes de cours seront offertes en anglais et en français)
- FRAIS :** 1 050 \$ CAN (environ 900 \$ US) plus les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance
- FORMULE DU COURS :** Ateliers, études de cas, séminaires, discussions, exposés, projets indépendants, consultation de conservateurs experts de l'ICC et de scientifiques

Pour plus de renseignements sur le cours et les modalités de demandes d'inscription, consultez le site Web de l'ICC ([www.cci-icc.gc.ca](http://www.cci-icc.gc.ca)) ou communiquez avec Julie Murtagh, agente de formation et perfectionnement, par téléphone (613-998-3721, poste 114) ou par courriel ([julie\\_murtagh@pch.gc.ca](mailto:julie_murtagh@pch.gc.ca)).

### DEMANDE D'INSCRIPTION :

Veillez remplir le formulaire de demande d'inscription de l'ICCROM au site [http://www.iccrom.org/fran/FormationConf/Forms\\_fra.htm](http://www.iccrom.org/fran/FormationConf/Forms_fra.htm) et **soumettez-le à l'ICC** à l'adresse ci-dessous (à noter : veuillez utiliser cette adresse pour toute la correspondance relative au cours) :

Julie Murtagh, agente de formation et perfectionnement  
Institut canadien de conservation  
1030, chemin Innes  
Ottawa ON K1A 0M5  
Canada  
Téléphone : (613) 998-3721 – Télécopieur : (613) 998-4721  
Courriel : [Julie\\_Murtagh@pch.gc.ca](mailto:Julie_Murtagh@pch.gc.ca)

Toutes les demandes doivent être reçues au plus tard le 28 février 2006



## La croix de Ferryland revisitée

par Judith A. Logan, restauratrice principale, Archéologie, ICC; Robert L. Barclay, restaurateur principal, Objets, ICC; Charlotte Newton, restauratrice principale, Archéologie, ICC; et Lyndsie Selwyn, scientifique principale en conservation, Métaux, ICC

**L**a restauration, dans le sens le plus général du terme, signifie souvent bien plus qu'une intervention en laboratoire. Elle peut aussi toucher la documentation détaillée de l'objet, la fabrication de reproductions s'il est irrécupérable et l'attention qui doit lui être donnée à long terme pour le préserver. Cette approche à plusieurs niveaux est particulièrement évidente dans le cas du traitement d'un objet dit « croix de Ferryland ».

C'est à l'automne 1985, pendant une courte saison d'excavation à l'emplacement de la colonie d'Avalon établie au XVII<sup>e</sup> siècle à Ferryland (Terre-Neuve), qu'un intéressant objet en fer a été découvert dans les vestiges d'une forge. L'objet en question était en forme de croix, mais les détails étaient entièrement dissimulés par une épaisse couche de corrosion à laquelle s'étaient mêlés du gravier

La colonie d'Avalon à Ferryland a été fondée en 1621 par le capitaine Edward Wynne au nom de son propriétaire, George Calvert, premier lord Baltimore. Elle compte parmi plusieurs colonies britanniques fondées à Terre-Neuve par des entrepreneurs qui souhaitaient profiter de la pêche saisonnière florissante. Calvert, un Catholique par conversion qui avait acheté une section de la presqu'île Avalon, voulait que sa colonie, en plus de l'enrichir, soit un endroit où Protestants et Catholiques pourraient pratiquer selon leurs convictions religieuses. À cet égard, la colonie était unique dans le Nouveau-Monde. En revanche, on ne saura peut-être jamais pourquoi la croix a été retrouvée dans les vestiges d'une forge<sup>4,5</sup>.

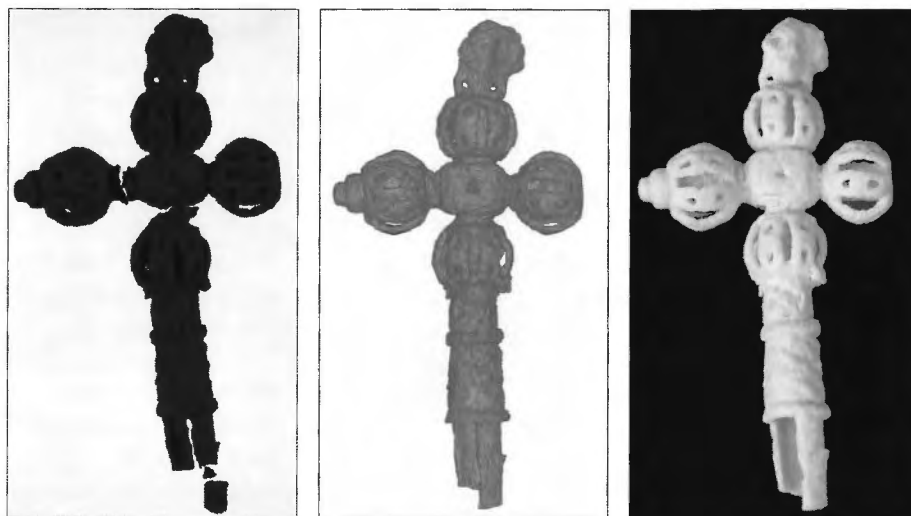


Figure 1. La croix de Ferryland en 2004 (à gauche), l'image reconstruite avec les données numériques (au centre) et la reproduction à base de plâtre (à droite).

et du sable provenant de la matrice du sol. Le directeur des travaux d'excavation, M. James A. Tuck de l'Université Memorial de Terre-Neuve, a gardé l'objet dans un milieu humide et l'a apporté à l'Institut canadien de conservation pour en faire évaluer l'état.

L'examen préliminaire a révélé qu'il s'agissait bel et bien d'une croix, et même d'une croix de structure complexe faisant intervenir au moins trois métaux différents : le fer, un métal jaune à surface brillante et un métal jaune à surface mate. Ces métaux ont été soumis à des analyses par spectrométrie de rayons X à dispersion d'énergie qui ont confirmé la présence de fer et révélé que le métal jaune brillant en surface était de l'or tandis que le métal jaune mat était du laiton. Les rayons X ont aussi montré la gravité de la corrosion<sup>1</sup>.

Typiquement, le traitement d'un objet aussi complexe est extrêmement délicat et souvent n'aboutit

pas entièrement, et ce fut bel et bien le cas de la croix. En plus de renfermer trois métaux susceptibles de réagir les uns avec les autres, elle présentait une contamination chlorurée provenant du sol salin où elle avait été enfouie et qui provoquerait une réaction lorsqu'elle serait exposée à l'humidité ou à l'oxygène. L'extraction des ions chlorure a été tentée, mais a échoué<sup>2</sup>. En fait, après avoir été mise au jour en 1985, la croix a fait l'objet d'examen répétés et d'un traitement de consolidation visant à en stabiliser l'état. Le contrôle des changements survenant aux points de corrosion active s'est avéré particulièrement problématique. On a fait emploi de photographies et de rayons X pour documenter les changements, mais il était difficile d'obtenir des mesures mathématiques exactes des angles et courbes tridimensionnels inhabituels.

En dépit des efforts puisés à la science et à la pratique de la restauration, la croix continuait à se

détériorer. En 2003, lorsqu'un examen a révélé des fissures et des cassures nouvelles, il fut décidé que la seule façon d'éviter la perte totale de la croix était de l'isoler de l'eau et de l'oxygène. Avant de la sceller dans un milieu sec et anoxique, une copie aussi fidèle que possible serait créée pour documenter son état actuel. Une reproduction exacte pourrait aussi servir à fabriquer un support sur mesure pour les morceaux de l'original, support qui maintiendrait les morceaux ensemble sans adhésif quelconque. Il importait de ne pas utiliser d'adhésifs sur les cassures non seulement parce que celles-ci étaient très fragiles et susceptibles de dommages, mais aussi parce qu'elles avaient exposé des détails de la construction qui intéresseraient les chercheurs de l'avenir. L'un des objectifs de cette étape du traitement de restauration était donc de préserver autant que possible les cassures à leur état originel, à la fois pour contrôler les changements et permettre l'examen par des experts<sup>3</sup>.

#### **La reproduction de la croix**

La création d'une représentation numérique tridimensionnelle à haute résolution et en couleurs, par balayage par faisceau laser, a été la première étape de la reproduction de la croix. Cette technique d'imagerie tridimensionnelle a été mise au point par le Conseil national de recherches du Canada et cédée sous licence à la société Arius3D de Mississauga (Ontario), à des fins d'application commerciale. L'appareil de balayage consiste en une caméra laser dotée d'un système de mouvement pour la diriger. Le balayage de la croix s'est fait au Centre d'imagerie 3D du Musée canadien de la nature à Gatineau (Québec), au moyen du système Arius3D. Chacun des quatre morceaux de la croix a fait l'objet d'un balayage distinct, puis les images ont été combinées numériquement pour créer une image maîtresse. Le balayage tridimensionnel a produit une image très détaillée

de la croix et constitue une représentation électronique permanente.

Ensuite, trois reproductions de haute qualité à base de plâtre (aussi appelées impressions 3D) de la croix ont été faites en utilisant la technique d'impression tridimensionnelle. Cette technique a été mise au point par le Massachusetts Institute of Technology et cédée sous licence à plusieurs entreprises. Les reproductions de la croix ont été réalisées par les Computing and Network Services de l'Université de l'Alberta à Edmonton, au moyen d'une imprimante Z400 3D fabriquée par la Z Corporation. À partir des données numériques recueillies sur la croix, l'imprimante 3D en a progressivement créé un modèle, couche par couche, en commençant par la base. Une fine couche d'une poudre de plâtre et de résine a d'abord été étalée sur toute la surface d'impression, puis un mélange liant à base d'eau a été vaporisé sur la surface, selon le principe des imprimantes à jet d'encre. À chaque point où le liant vaporisé entrerait en contact avec le mélange de plâtre et de résine, celui-ci durcissait, pour finir par donner une coupe solide de la croix. La zone d'impression a ensuite été abaissée de 0,1 mm (0,004 po) et recouverte d'une nouvelle couche de poudre. Le procédé a été répété jusqu'à ce que le modèle tridimensionnel soit terminé. Les modèles en plâtre de la croix ainsi créés ont été consolidés en les enduisant goutte à goutte d'une résine époxyde transparente à faible viscosité. Un des modèles a été peint à l'acrylique de la couleur de l'original. Les répliques sont conservées à titre de dossiers permanents de l'état actuel de la croix.

#### **La protection de la croix contre l'eau et l'oxygène**

Une base ajustée, en caoutchouc de silicone, a été fabriquée pour la croix en utilisant un des modèles consolidés en guise de moule. Ensuite, un cadre et un support en plexiglas ont été fabriqués pour

cette base en caoutchouc; les parties visibles du support ont été recouvertes avec une pellicule de polyéthylène suédé gris avec un envers en acrylique autocollant. Enfin, un couvercle interne en plexiglas a été fabriqué pour couvrir le support. Les morceaux de la croix ont ensuite été montés sur le support en caoutchouc de silicone. Une fois cette étape terminée, une pellicule pare-vapeur de marque Escal a été étendue sous la base et sur le couvercle en plexiglas. Des sachets d'oxygène RP-A et d'absorption de la vapeur d'eau ont alors été introduits dans le montage, avant que le sac ne soit scellé. Avec l'absorption de l'oxygène, le sac a rétréci vers l'intérieur, perdant 20 p. 100 de son volume et confirmant l'étanchéité du sceau. Un couvercle externe lâche, en plexiglas gris opaque, muni d'une fenêtre légèrement plus petite que le couvercle interne, a ensuite été posé sur le montage pour le dissimuler, hormis la croix et son support. La fabrication et l'entretien de ce type d'enceinte, qui crée le milieu anoxique sec requis, n'exigent pas d'outils spécialisés ni d'expertise particulière, une considération importante compte tenu des installations et des ressources disponibles pour les expositions à Ferryland.

#### **Issues**

Outre la stabilisation de l'objet, cette étape récente du traitement de la croix de Ferryland a eu plusieurs issues intéressantes.

- Comme les enceintes anoxiques sont généralement coûteuses et complexes d'un point de vue technique, le modèle mis au point dans le cadre de ce projet sera particulièrement utile pour bien des petits musées qui disposent de budgets limités.
- Le balayage au laser et l'impression tridimensionnelle ont été jugés très utiles pour la fabrication de reproductions de haute qualité.
- Les données recueillies par balayage et les reproductions peuvent servir à contrôler toute altération future de l'état de la croix.

## Fournisseurs

Escal et RP-A (fabriqués par la Mitsubishi Gas Chemical Co.) sont distribués par :

Keepsafe Systems  
570, rue King Ouest  
Toronto (Ont.) M5V 1M3  
Tél. : (416) 703-4696 ou  
1-800-683-4696  
Site Web : [www.keepsafe.ca](http://www.keepsafe.ca)

1. Logan, J.A. « La croix de Ferryland », *Bulletin de l'ICC*, n° 1 (décembre 1987), p. 11.
2. Il est extrêmement difficile d'extraire les ions chlorure du fer archéologique qui présente une corrosion inégale et qui contient

d'autres matières sans endommager l'objet. Dans le cas de la croix, on a tenté d'extraire les ions chlorure en utilisant une méthode de lavage qui n'affecterait ni les produits de corrosion assurant l'intégrité de la croix, ni les couches de laiton et d'or. Malheureusement, comme c'est souvent le cas lorsque l'on a recours à des méthodes douces, le lavage n'a pu supprimer les chlorures incrustés profondément dans la matrice corrodée.

3. Logan, J.A., R.L. Barclay, P. Bloskie, C. Newton et L. Selwyn. « Saving the Ferryland Cross », dans *The Conservation of Archaeological*

*Materials: Current Trends and Directions* (compte rendu de congrès, 13 au 17 novembre 2005, Colonial Williamsburg, Virginie). À paraître.

4. Tuck, J.A. et D.T. Robbins. « A Glimpse at the Avalon Colony », pp. 237-249 dans *Archaeology in Newfoundland and Labrador 1985* (sous la direction de C. Thomson et J. Sproull Thomson), St. John's (T.-N.), Newfoundland Museum, 1986.
5. Pour plus d'information, voir le site Web (en anglais) de la colonie d'Avalon, Ferryland (T.-N.) : [www.heritage.nf.ca/avalon](http://www.heritage.nf.ca/avalon).

## La préservation a gain de cause dans l'édifice de la Cour suprême du Canada

par James Hay, restaurateur principal du mobilier, ICC

Après des années, les pressions exercées par le milieu du patrimoine architectural ont abouti : la responsabilité de préserver le caractère patrimonial des édifices historiques pendant les travaux de restauration est désormais implicite. Dans le cas d'un haut-lieu du patrimoine bâti comme l'édifice de la Cour suprême du Canada à Ottawa, les rénovations doivent être faites en protégeant le plus possible la structure visible du bâtiment. Il serait criminel d'agir autrement. Il n'est donc pas étonnant que l'on ait récemment fait appel à l'expertise des restaurateurs de l'ICC spécialisés dans le mobilier et les arts décoratifs, en prévision de la modernisation des systèmes mécaniques de l'édifice de la Cour suprême.

Lorsque Ernest Cormier, éminent architecte canadien, a dessiné les plans de l'édifice dans les années 1930, il visait le summum du modernisme. Le bâtiment devait intégrer les services les plus modernes et être réalisé avec ce qu'il y avait de mieux au Canada à l'époque, tant sur le plan des



L'édifice de la Cour suprême du Canada.

matériaux que sur celui des techniques de construction. L'enveloppe du bâtiment a été achevée en 1939. Toutefois, au lieu d'accueillir la Cour suprême du Canada, l'édifice a été mis à la disposition des Forces canadiennes pendant la Seconde Guerre

mondiale. Après la guerre, l'intérieur a été achevé et la Cour suprême y a enfin emménagé. Au fil des années, la structure a subi maints changements, petits et grands. Cependant, pour le meilleur ou pour le pire, les installations techniques de

l'immeuble continuent de fonctionner avec les systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation, d'alimentation électrique et de plomberie installés à l'origine en 1939. Par contre, les rouages de la Cour suprême du Canada ont évolué et les systèmes d'origine ne suffisent plus à la tâche.

L'augmentation du nombre de causes entendues par la Cour suprême, en raison de l'essor démographique du Canada, compte parmi les plus évènements de ces changements. Pour parer à cette augmentation, il a fallu tripler l'effectif de soutien de la Cour. Et pour loger ces employés supplémentaires, des locaux de rangement ont été convertis en bureaux et les employés sont affectés à raison de quatre dans des bureaux prévus à l'origine pour une seule personne. D'autres facteurs importants ont aussi provoqué des changements, notamment le bouleversement des techniques de communication, qui semble exiger que l'on change les câbles tous les cinq ans, ainsi que l'exigence de fonctionnement dans les deux langues officielles, d'où la nécessité d'aménager des kiosques pour les interprètes. L'évolution des normes de santé au travail a aussi eu une incidence en ce qu'elle a nécessité la recherche de moyens d'améliorer la qualité de l'air. Et, pendant tout ce temps, les installations de base de l'édifice s'usent.

La planification de la modernisation de l'édifice est maintenant amorcée : il est prévu de remplacer les équipements d'origine, comme les installations électriques et de plomberie, d'intégrer des systèmes d'information modernes et d'améliorer la qualité de l'air dans l'ensemble du bâtiment, pour que celui-ci soit conforme aux normes des codes modernes. Le personnel de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), qui a effectué les études préliminaires des installations techniques du bâtiment telles qu'elles existent actuellement, a découvert un déconcertant foisonnement de conduites d'eau et de fils électriques

installés en rattrapage dans des passages prévus à l'origine uniquement pour la circulation de l'air. Ces incongruités semblent attribuables aux capacités perturbées, inefficaces et insuffisantes de traitement de l'air de l'édifice. En fait, les mouvements d'air actuels ne sont même pas conformes aux normes en vigueur en 1939!

La consultation de l'ICC, dans le cadre de ce projet, s'est faite par l'entremise d'homologues employés par le Programme pour la conservation du patrimoine de TPSGC. On a confié aux restaurateurs de l'ICC le soin d'évaluer l'état des matériaux de construction qui se trouvent derrière les murs de 7,3 mètres de hauteur (24 pi), lambrissés de panneaux de noyer, du tribunal principal. Ils disposeraient de 14 jours pendant l'hiver 2005 pour effectuer cet examen et, bien entendu, ne pouvaient aucunement endommager de façon visible les lambris.

Tous sont partis du principe que les restaurateurs de l'Institut auraient à démonter les lambris pour constater l'état des matériaux de construction qu'ils dissimulent. Dans un premier temps, il fallait voir si les lambris avaient été posés de façon à pouvoir être enlevés sans les endommager.

#### L'examen

Nous avons d'abord enlevé les écrans de télévision suspendus aux murs, à des endroits où se trouvaient à l'origine des luminaires en laiton et en verre de style Art déco. En mettant l'œil contre les trous percés derrière les écrans pour permettre le passage des fils, nous avons constaté que les lambris dissimulaient une paroi en briques de terre cuite. Les conduits d'air qui nous intéressaient se trouvaient derrière cette paroi. Au moyen d'un endoscope emprunté grâce à des contacts dans le secteur du bâtiment, nous avons introduit un câble à fibres optiques dans les trous. Par observation à travers l'endoscope, nous avons constaté qu'il y avait un vide de 3 à 4 cm entre les lambris et

la paroi en terre cuite. Nous avons également observé que les attaches en métal qui fixaient les lambris au mur étaient incrustées dans des amas de mortier calés dans la paroi en terre cuite. Autrement dit, un dispositif solide et permanent avait été employé pour fixer les lambris. La seule façon de les enlever aurait été de les arracher de leurs attaches, ce qui causerait des ravages qui prendraient des semaines à réparer. Avec seulement 10 jours pour terminer notre examen, nous savions qu'il était tout simplement impossible d'enlever les lambris. En revanche, par quel autre moyen allions-nous pouvoir obtenir l'information qui nous avait été demandée?

#### La solution

Nous avons examiné l'intérieur des bouches des conduits d'air dans les murs, derrière les lambris, et avons découvert que les grilles métalliques pouvaient toutes être enlevées, créant suffisamment d'espace pour qu'une personne puisse introduire la tête au complet dans le conduit. Ce faisant, il était possible de voir toutes les canalisations électriques et d'eau qui avaient été installées dans cet espace depuis la construction du bâtiment. Cette découverte a permis à divers experts-conseils en architecture d'avoir accès à la structure du bâtiment dans le tribunal principal sans endommager, de quelque façon, les lambris d'origine installés selon les plans dressés par Cormier. Lorsque les experts ont eu fini leurs examens, les grilles métalliques ont été remises en place, les écrans de télévision ont été réinstallés sur les murs et nous nous sommes assurés de n'avoir laissé aucune trace de notre passage. Tout était rentré dans l'ordre à temps pour la reprise des audiences! L'affaire était classée!

Effectuer cet examen en se souciant de la préservation nous a permis d'économiser des milliers de dollars et d'éviter d'endommager ou de détruire du matériel patrimonial d'origine – tout cela sans perturber le travail de la Cour suprême du Canada.

# La restauration du journal *Daverne* révèle bien des choses sur son auteur

par Clark et Bridget Theobald<sup>1</sup>

Note de la rédaction : la valeur concrète de la conservation n'est pas limitée au fait qu'elle préserve un objet pour les générations futures. En effet, l'objet conservé permet parfois de mieux comprendre le passé. Les répercussions du traitement de conservation du registre de l'établissement militaire de Perth (aussi appelé le journal *Daverne*) récemment effectué à l'ICC, dont il a été question dans le numéro 35 (juin 2005) du *Bulletin de l'ICC*, en page 10, confirment la véracité de cette observation.

La restauration du registre de l'établissement militaire de Perth (1815-1818) à l'ICC et le retour du document au Musée de Perth, à Perth (Ontario), à la fin de 2004 ont soulevé maintes questions au sujet de Daniel Joseph Daverne, personnage controversé qui a été le premier secrétaire, magasinier, maître de poste et surintendant intérimaire de l'établissement.

Le registre renferme principalement des lettres officielles rédigées par Daverne à l'intention de divers correspondants : ses supérieurs, les dirigeants et employés des divers services qui devaient lui rendre des comptes et des clients. La transcription de ce registre au début de 2005

nous a portés à remettre en cause la caractérisation de *Daverne*, vieille de pratiquement deux siècles, qui veut que l'homme ait été une canaille vénale et sinistre, objet du mépris de tous, qui aurait été chassé de la ville sans autre forme de procès!

D'après le contenu du registre, il semble que *Daverne* ait été irrémédiablement coincé entre deux forces opposées. D'une part, il était astreint à son rôle rigoureusement défini d'intermédiaire, imposé par ses maîtres politiques de York et de Québec qui, malgré leur éloignement, étaient implacables et préoccupés avant tout par leur avancement personnel. D'autre part, il était chaque jour confronté à la dure

réalité de composer avec les demandes discordantes des turbulents soldats libérés et des immigrants écossais assistés mécontents (dont la majorité n'étaient ni prêts ni aptes à survivre dans la nature canadienne), une élite locale snob formée d'officiers disponibles (qui méprisaient sans



Roberta Partridge (à gauche) de l'ICC, Teresa Phillips et Fred Ladly examinent le journal *Daverne* fraîchement restauré lors d'une réunion de la Perth Historical Society en avril 2005.  
Photo gracieusement fournie par Bridget Theobald.

doute ouvertement un simple fonctionnaire irlandais et catholique) et des employés (arpenteurs, chauffeurs de camion et travailleurs dans l'établissement) incompetents, indifférents ou tout simplement paresseux.

Les lettres rédigées par *Daverne* révèlent systématiquement et avec émotion qu'il comprenait les difficultés vécues par bon nombre des premiers pionniers établis à Perth qui faillirent mourir de faim en masse en 1817 et en 1818 sans avoir rien fait pour mériter un tel sort. *Daverne* demanda à maintes reprises un assouplissement des règles, imposées par les autorités supérieures, ainsi qu'une aide supplémentaire et des programmes pour aider les personnes dites « défavorisées ».



Ferme *Daverne* à Adolphustown (Ontario), emplacement original de la ferme achetée en 1815 par Daniel *Daverne*. La ferme est actuellement habitée par Gerry *Daverne* (descendant de Richard *Daverne* fils, frère de Daniel) et par son épouse Jutta.  
Photo gracieusement fournie par Bridget Theobald.



*Les découvertes faites au sujet de Daniel Joseph Daverne ont été chaleureusement reçues par les membres de la Perth Historical Society lors d'une réunion en avril 2005. Photo gracieusement fournie par Bridget Theobald.*

Un peu plus d'un an après avoir fini de remplir ce registre, Daverne a été contraint de quitter Perth et le Canada. Sa carrière s'est achevée dans l'ignominie à la suite d'une enquête interne sur les finances de son bureau qui aurait, en principe, révélé un important déficit non autorisé dans les comptes de l'établissement. Ceux qui le critiquaient depuis longtemps se réjouirent de sa disgrâce. Plus tard, des ragots sur les présumées activités criminelles et immorales de Daverne aux États-Unis achevèrent de noircir sa réputation. Des accusations de corruption et d'extorsion portées contre Daverne ont été répandues et répétées dans les milieux officiels pendant des générations. Les érudits ont accepté tacitement ces dires pendant près de 200 ans<sup>2</sup>, jusqu'à la diffusion publique, en 2005, du registre de 1815-1818.

Pour résoudre les contradictions constatées grâce aux travaux de restauration de l'ICC, nous avons entrepris une recherche indépendante dans des documents primaires conservés par Bibliothèque et Archives Canada, les archives de l'Université Queen's, les Archives de l'Ontario et le Lennox and Addington County Museum and Archives. Nos découvertes récentes suggèrent fortement que, même si Daniel Daverne

supportait parfois mal les pressions souvent impitoyables de sa charge et était mécontent du peu de reconnaissance accordée à ses efforts, il a été la victime d'un complot monté par certains de ses supérieurs qui cherchaient à se débarrasser d'un employé manifestement gênant. Ce complot, selon Daverne et certains de ses contemporains, aurait été motivé par la discrimination raciale, un désir mesquin de vengeance personnelle et la dissimulation hâtive d'un stratagème beaucoup plus grave d'abus systématique de la distribution des terres de la Couronne.

La vie menée par Daverne après qu'il se soit « échappé » de Perth en 1819 ressemble très peu à ce que ses détracteurs auraient voulu nous faire croire. Le dépouillement de documents privés que détiennent encore aujourd'hui les descendants de Daverne a révélé que Daverne et son frère Richard ont en fait consacré la plupart du reste de leur existence à monter de vaines campagnes pour tenter de récupérer les nombreuses terres situées à Perth et aux environs dont Daniel avait été propriétaire, mais qui lui avaient été confisquées sur les ordres du duc de Richmond (commandant des Forces) en 1819. Les deux frères ont présenté des preuves montrant que les comptes de Daniel avec le Trésor britannique avaient été réglés et ont fourni force références morales provenant de personnes haut placées et liées avec l'établissement militaire de Perth. Au fil des années, ils ont gagné l'appui de sommités comme Robert Baldwin, Richard Cartwright et John A. Macdonald. Néanmoins, les autorités britanniques sont restées inébranlables face à ces nombreuses pétitions et représentations juridiques et politiques.

Nos conclusions ont été accueillies avec enthousiasme par les

participants à la réunion de la Perth Historical Society tenue en avril, où deux représentants de l'ICC, Roberta Partridge et Ed Kulka, ont résumé les techniques de restauration utilisées pour effectuer le traitement du registre de 1815. D'autres personnes ont pris la parole à cette occasion, dont Susan Code, auteure et historienne, Gerry Daverne, descendant direct des frères Daverne qui a raconté l'injustice commise à l'égard de Daniel Daverne en 1819.

Les résultats de cette recherche sur Daverne ont aussi été présentés lors d'une rencontre de la Lanark County Genealogical Society tenue à Perth en juillet et, au moment de la rédaction du présent article (août 2005), ils devaient l'être également à une deuxième rencontre de la Perth Historical Society en octobre, à l'occasion de laquelle Daverne bénéficierait du procès public qui n'a jamais eu lieu de son vivant, et en novembre à une réunion de la Lennox and Addington Historical Society à Napanee (Ontario). La parution de l'ensemble des conclusions sur Daniel Daverne est attendue en 2006.

Toutes ces répercussions sont le fait des travaux de restauration effectués par l'ICC, qui ont été entrepris à la demande du Musée de Perth. Toutes les personnes associées avec le Musée de Perth et la Perth Historical Society sont reconnaissantes de l'impressionnante contribution de l'ICC.

1. Clark Theobald, baccalauréat ès arts avec spécialisation en histoire, est un enseignant à la retraite et membre du conseil d'administration du Musée de Perth. Bridget, sa fille, est adjointe de recherche.
2. Voir *A Matter of Honour* (Burnstown (Ont.), General Store Publishing House, 1996) de Susan Code, et *Perth: Tradition and Style in Eastern Ontario* (Toronto (Ont.), Natural Heritage/Natural History Incorporated, 1992) de Larry Turner.

## La sécurité et la conservation – il n’y a pas que les objets qui courent des risques!

par Nancy Binnie, scientifique en conservation, ICC, et Maureen MacDonald, technicienne chargée des objets culturels, ICC

**O**n n’insistera jamais assez sur l’importance de la sécurité pour les restaurateurs. Les règles sur la santé et la sécurité au travail (SST) que les restaurateurs et les établissements voués à la conservation doivent respecter pour satisfaire aux normes en matière de sécurité et créer un lieu de travail sûr se multiplient. Le présent article met en lumière certaines activités de formation et d’autre nature qui ont été organisées à l’ICC pour respecter les règlements en vigueur. Bien que les règlements sur la SST varient selon les régions, les restaurateurs employés par d’autres établissements ou qui travaillent sur d’autres chantiers auront probablement à suivre des exigences comparables.

Au Canada, les conditions relatives à la formation en matière de sécurité au travail sont rigoureusement définies<sup>1</sup>. Les employeurs doivent offrir une formation pour informer les travailleurs des changements touchant les normes et les pratiques, certes, et aussi tenir des registres pour montrer que telle formation a été donnée et que les pratiques en matière de sécurité ont été mises en œuvre. L’une des principales fonctions d’un programme de SST consiste en la prestation aux travailleurs de la formation et des programmes dont ils ont besoin pour exécuter leurs tâches de façon sécuritaire. Au cours des dernières années, le personnel de l’ICC a actualisé sa formation en SST pour ce qui est du secourisme, de la sécurité en laboratoire et des méthodes de travail sur le terrain.

La formation sur la sécurité dans les laboratoires scientifiques ou les ateliers de conservation respecte les pratiques courantes et englobe

le Système d’information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), les mesures de sécurité relatives aux produits chimiques dangereux, la manipulation sécuritaire de gaz comprimés et les inspections du lieu de travail. S’il y a lieu, les employés reçoivent aussi une formation sur l’utilisation des respirateurs à filtre de particules ou à cartouche filtrante et des appareils de protection respiratoire filtrants à ventilation assistée.

Des essais d’ajustement doivent être effectués chaque année afin de vérifier si l’équipement est adéquat et bien ajusté.

Le personnel et les entrepreneurs qui travaillent sur le terrain pourraient avoir besoin d’une formation additionnelle, selon divers règlements de sécurité provinciaux ou fédéraux; ainsi, il peut être obligatoire de suivre une formation sur la prévention des chutes, la sécurité relative aux échafaudages et l’utilisation de plates-formes élévatrices (grues et plates-formes élévatrices à ciseaux). Ces cours spécialisés sont instructifs et pratiques; les apprenants obtiennent des renseignements de base sur les règlements et ont la possibilité de monter sur des échafaudages déjà construits et de les inspecter ou de faire fonctionner les plates-formes élévatrices. L’utilisation de matières dangereuses sur le terrain requiert également une formation spéciale et certaines précautions. Même si les restaurateurs s’efforcent en général de ne pas se servir de produits chimiques au cours de projets sur le terrain, dans certains cas, ils



*Ajusting the fit of a half-face respirator.*

n’ont pas le choix. Si des matières dangereuses comme des solvants ou des décapants de peinture doivent être transportées jusqu’à un site, le *Règlement fédéral sur le transport des marchandises dangereuses* prévoit qu’au moins un membre de l’équipe suive une formation spécialisée à ce sujet. Les véhicules de transport doivent également être placardés pour signaler les dangers possibles. Des troussees en cas de déversement de produits chimiques et des fiches signalétiques (FS) pour toutes les substances, y compris les produits exclusifs (commerciaux), doivent être apportées sur les lieux. De même, les directives d’étiquetage SIMDUT doivent être suivies. Les déchets chimiques produits sur place sont visés par des règlements additionnels; seule une entreprise autorisée à éliminer ce type de déchets peut les retirer du site une fois que le producteur de déchets s’est procuré un permis à cet effet. Dans le cas d’un travail sur le terrain en Arctique, une formation sur les règles de sécurité relatives aux armes à feu est aussi parfois exigée.

Tous les établissements de conservation du Canada, y compris l'ICC, doivent conserver des documents relatifs aux programmes de SST (par exemple sur les essais d'ajustement annuels liés aux respirateurs) et à la formation des travailleurs. Les entrepreneurs, les stagiaires et les bénévoles sont visés par les mêmes règlements, politiques et lois que les employés et doivent satisfaire aux mêmes exigences en matière de formation. Les laboratoires ou les ateliers devraient être inspectés chaque mois, et le taux d'extraction de tous les équipements techniques, comme les hottes, devrait être contrôlé chaque année pour confirmer la conformité au code de sécurité. Lorsque des

échafaudages ou des plates-formes élévatoires sont utilisés à des endroits assujettis aux règlements du domaine de la construction, une inspection quotidienne est exigée pour repérer les lacunes et prendre les mesures qui s'imposent. Les documents d'inspection doivent être conservés. Au cours de projets sur le terrain, les travailleurs doivent également être munis d'une preuve qui atteste qu'ils ont reçu toute la formation nécessaire, advenant une inspection du site.

Même les programmes de sécurité les plus rigoureux doivent être adaptés aux exigences de chaque projet et mis à jour lorsque les règlements changent. Si le strict

respect de ces normes peut sembler quelque peu contraignant, il demeure que tous ces efforts n'auront pas été vains s'ils permettent d'éviter ne serait-ce qu'un seul accident. La sécurité des personnes qui travaillent en conservation doit toujours primer.

1. Les règlements et les normes dont il est question ici sont en vigueur au Canada, où les exigences de formation en matière de sécurité au travail sont stipulées dans les lois fédérales et provinciales sur la santé et la sécurité au travail. Les spécialistes de la conservation qui travaillent dans d'autres pays doivent consulter les lignes directrices en vigueur dans ces pays.

## Stefan Michalski remporte le prix Harley J. McKee 2005

par Natalie Bull, directrice générale, Fondation Héritage Canada

Au nom de l'Association internationale pour la préservation et ses techniques (APTI)<sup>1</sup>, j'ai le plaisir d'annoncer que Stefan Michalski est le récipiendaire du prix Harley J. McKee<sup>2</sup> 2005. Ce prix, palme d'or des récompenses décernées par l'APTI, souligne les contributions exceptionnelles et soutenues dans le domaine de la préservation et ses techniques. À titre de présidente sortante de l'APTI, j'ai eu l'honneur de remettre ce prix à M. Michalski lors du congrès annuel de l'Association, qui s'est tenu à Halifax (Nouvelle-Écosse), en septembre 2005.

M. Michalski, qui est entré à l'ICC en 1979, a consacré sa carrière à la recherche sur la conservation préventive, particulièrement la lumière, la température et l'humidité relative. Au fil des années, il a formulé et dispensé des conseils sur ces sujets, notamment l'évaluation des risques, la régulation des conditions ambiantes et les questions liées aux édifices et ce, à l'intention des

musées, des galeries d'art et des dépôts d'archives du Canada. Auteur prolifique, instructeur et conférencier, il a publié des documents, enseigné et présenté des exposés, à divers titres, au Canada et dans le monde entier sur des sujets allant de la régulation du milieu aux musées logés dans des bâtiments historiques, en passant par l'éclairage dans les musées et la conservation préventive systématique.

Pour les professionnels de la préservation des édifices, la plus grande réalisation de M. Michalski aura été l'évolution des mentalités en ce qui concerne la conservation des objets historiques dans les lieux qui s'y rattachent. Il a appliqué cette vision des choses à l'avantage d'installations aussi connues que la *Robie House* de Chicago, la Bibliothèque du Parlement et le Musée du portrait du Canada à Ottawa, la bibliothèque Osler à Montréal et la maison Anne Frank à Amsterdam.

Félicitations, Stefan.



1. L'APTI est un organisme multidisciplinaire qui se consacre à la promotion des techniques les mieux adaptées à la conservation des structures historiques et du cadre ambiant.
2. Le prix doit son nom à Harley J. McKee,  *fellow de l'American Institute of Architects (1905-1976), conservateur, architecte, auteur et professeur* qui, au fil des 30 années qu'il a consacrées à l'enseignement, a transmis son savoir à plusieurs générations d'étudiants dans cinq universités, y compris une permanence de 20 ans à l'Université de Syracuse. M. McKee était présent à la deuxième assemblée annuelle de l'APTI tenue à *Upper Canada Village*, en 1968.

# La consultation contribue à orienter les activités de recherche et de formation de l'ICC

par Charles Costain, directeur, Services scientifiques et de conservation

La consultation régulière des spécialistes en conservation et en restauration à l'échelle du Canada est le seul moyen de s'assurer que les activités de l'ICC continuent de tenir compte de leurs besoins et priorités. Maintes mesures ont été prises à cette fin<sup>1</sup>, notamment un sondage mené par l'ICC lors du Congrès annuel 2005 de l'Association canadienne pour la conservation et la restauration (ACCR)<sup>2</sup> afin de recueillir des idées sur les projets de recherche et les programmes de formation que l'ICC pourraient entreprendre. C'était la quatrième fois que l'on demandait aux délégués aux assemblées de l'ACCR des suggestions sur les activités de recherche de l'ICC<sup>3</sup>, mais la première qu'ils devaient aussi proposer des thèmes de formation.

## Méthode

Avant le congrès, les membres de l'ACCR ont appris que l'ICC leur demanderait leur opinion sur les programmes de recherche et de formation futurs, de sorte qu'ils aient le temps de songer à ces questions. Cette façon de procéder a également permis aux membres qui n'assisteraient pas au congrès de faire des suggestions. Les idées ont été recueillies pendant les deux premiers jours du congrès; le troisième et dernier jour, les délégués les ont classées en ordre de priorité. Une fois amalgamées les idées de même nature, il restait 32 projets de recherche et 44 programmes de formation possibles.

## Résultats

Toutes les suggestions recueillies étaient fort intéressantes. Si certaines étaient prévisibles, d'autres nous ont surpris, et quelques-unes ont été difficiles à interpréter.

## L'identification et le traitement des plastiques dans les collections du

Tableau 1. Projets de recherche possibles	
Les cinq réponses les plus fréquentes à la question « Quel est le plus important problème de conservation que devrait cibler l'ICC dans ses recherches? », selon l'ordre d'importance établi par les délégués au congrès annuel 2005 de l'ACCR à Jasper (Alberta).	
Rang	Projet de recherche possible
1	Plastiques : traitement et identification, méthodes de conservation, matériaux de mise en réserve en état de détérioration
2	Matériel et techniques employés par les artistes au Canada : collaboration entre les artistes, les restaurateurs et les historiens de l'art pour la recherche de solutions aux problèmes de conservation en vue de la création d'une base de données accessible
3	Sensibilisation : ce que font les restaurateurs
4	Disponibilité de fournitures de qualité « conservation » au Canada
5	Mise en réserve à long terme de documents ailleurs que dans des archives (p. ex. rangement dans des bureaux, centre de documentation)

Tableau 2. Projets de formation possibles	
Les cinq réponses les plus fréquentes à la question « Quels volets de perfectionnement professionnel vous importent le plus? », selon l'ordre d'importance établi par les délégués au congrès annuel 2005 de l'ACCR à Jasper (Alberta).	
Rang	Projet de formation possible
1	Formation pratique de mi-carrière (de trois à cinq jours) sur les idées et techniques nouvelles en restauration et conservation
2	La photographie numérique pour les documents de conservation
3	La restauration des peintures à l'acrylique
4	Le point sur l'éclairage : nouvelles technologies, efficacité énergétique
5	Reprise des stages de l'ICC pour les diplômés de programmes d'études en restauration et en conservation au Canada

patrimoine est l'idée que privilégiait une majorité des personnes consultées. Nul n'ignore que l'identification des plastiques pose des difficultés. Faute de méthodes simples et fiables, l'opération exige habituellement du matériel et une expertise spécialisés, comme la spectroscopie infrarouge, qui sont rarement à la portée des petits établissements. Pour pallier le problème, l'ICC offre gratuitement des services d'analyse aux établissements du patrimoine du Canada, en plus d'effectuer des analyses sur place moyennant des frais modiques. Quant au traitement, l'ICC s'est déjà penché sur la

stabilisation et la mise en réserve des plastiques, mais sans se concentrer sur le traitement. À cet égard, l'ICC compte passer en revue les connaissances fragmentaires, mais en expansion, sur le sujet et consulter des restaurateurs qui ont acquis une expertise dans la manipulation et le traitement de ces objets. Après avoir fait la synthèse de l'information connue et cerné les aspects à approfondir, l'ICC effectuera les travaux nécessaires quand il en aura les ressources.

Du côté de la formation, c'est l'élargissement des débouchés

**pour les restaurateurs en milieu de carrière** qui a soulevé le plus d'intérêt. L'ICC pense également qu'il existe un besoin de perfectionnement avancé pour les restaurateurs au Canada et envisage la mise sur pied d'un programme permanent d'ateliers de perfectionnement de mi-carrière. Entre-temps, il élabore des plans pour l'organisation d'un atelier sur les nouvelles méthodes de nettoyage des surfaces en papier qui sera offert à l'été 2006.

Les tableaux 1 et 2 font état, respectivement, des cinq idées jugées les plus utiles pour les projets de recherche et de formation, dans l'ordre retenu par les délégués.

Une liste plus exhaustive des suggestions recueillies pendant le congrès de l'ACCR est affichée au site Web de l'ICC ([www.cci-icc.gc.ca](http://www.cci-icc.gc.ca)), avec des courtes réponses données par l'Institut.

Je tiens à remercier tous les membres et délégués de l'ACCR qui ont pris part à ce sondage et, particulièrement, Margot Brunn et les organisateurs du congrès 2005 de l'ACCR, qui ont eu l'amabilité d'ajouter le sondage à leur emploi du temps chargé. Toutes les suggestions faites sont utiles et méritent qu'on s'y attarde. Il est malheureux que, faute de ressources, l'Institut ne puisse pas donner suite à toutes dans l'immédiat.

1. D'autres consultations auprès des spécialistes du patrimoine sont prévues, notamment des rencontres annuelles avec le Comité de préservation du Conseil canadien des archives, des discussions avec des collègues et des exposés lors des congrès de l'Association des musées canadiens et du Comité pour la conservation du Conseil international des musées, ainsi que des contacts réguliers avec les clients de l'Institut dans tout le pays.
2. Le 31<sup>e</sup> Congrès annuel de l'ACCR a eu lieu à Jasper (Alberta) du 16 au 21 mai 2005.
3. Les sondages précédents ont été menés lors des congrès de l'ACCR à Winnipeg (mai 1999), à Ottawa (mai 2000) et à Kingston (mai 2002).

## Ateliers à venir

*Les activités de l'ICC constituent un moyen essentiel de communication qui nous permet de partager avec vous les résultats des recherches en cours et des traitements. Elles nous permettent aussi d'apprendre quels sont vos besoins et vos préoccupations. C'est avec plaisir que nous vous offrons les ateliers suivants en collaboration avec divers organismes et associations à vocation patrimoniale au Canada pour 2005-2006. Une fois confirmés, d'autres ateliers seront affichés à notre site Web, à l'adresse suivante : [www.cci-icc.gc.ca](http://www.cci-icc.gc.ca) (à la rubrique Occasions d'apprentissage).*

### Hiver 2006

#### Construction de mannequins pour les costumes historiques

Hôte(s) : Yukon Museum Unit  
Lieu : Yukon Beringia Interpretive Centre  
ou Yukon Archives, Whitehorse (Yn)  
Date : 1-2 mars 2006  
Personne-ressource : Valery Monahan  
Tél. : (867) 667-3431  
Courriel : [valery.monahan@gov.yk.ca](mailto:valery.monahan@gov.yk.ca)  
Animatrice : Jan Vuori

#### Supports d'information modernes

Hôte(s) : British Columbia Archives  
Lieu : Victoria (C.-B.)  
Date : 2-3 mars 2006  
Personne-ressource : Cheryl Linstead  
Tél. : (250) 387-2959  
Courriel : [Cheryl.Linstead@gems7.gov.bc.ca](mailto:Cheryl.Linstead@gems7.gov.bc.ca)  
Animateurs : Joe Iraci et Tom Strang

#### Planification des installations du patrimoine

Hôte(s) : Association des musées du Manitoba  
Lieu : Dalnavert Museum, Winnipeg (Man.)  
Date : 2-3 mars 2006  
Personne-ressource : Monique Brandt  
Tél. : (204) 947-1782  
Courriel : [director@museumsmanitoba.com](mailto:director@museumsmanitoba.com)  
Animateur : Siegfried Rempel et Brian Laurie-Beaumont

### Printemps 2006

#### Supports d'information modernes

Hôte(s) : Council of Nova Scotia Archives  
Lieu : Public Archives of Nova Scotia, Halifax (N.-É.)  
Date : 23-24 mars 2006  
Personne-ressource : Rosemary Barbour  
Tél. : (902) 424-6070  
Courriel : [barbourv@gov.ns.ca](mailto:barbourv@gov.ns.ca)  
Animateurs : Tom Strang et Joe Iraci

#### Entretien ménager préventif des maisons historiques

Hôte(s) : Musée du Nouveau-Brunswick  
Lieu : Saint John (N.-B.)  
Date : 23-24 mars 2006  
Personne-ressource : Wendy Martindale  
Tél. : (506) 643-2338  
Courriel : [wmrdale@nb.aibn.com](mailto:wmrdale@nb.aibn.com)  
Animatrices : Deborah Stewart et Janet Mason

#### Objets industriels et art des lieux publics

Hôte(s) : British Columbia Museums Association  
Lieu : Two Rivers Gallery, Prince George (C.-B.)  
Date : 25-26 mars 2006  
Personne-ressource : Jim Harding  
Tél. : (250) 356-5694  
Courriel : [JHarding@museumsassn.bc.ca](mailto:JHarding@museumsassn.bc.ca)  
Animateur : George Prytulak

# La préservation de l'expérience et de l'expertise de l'ICC par l'élaboration de profils de compétences

par Lise Perron-Croteau, directrice, Planification organisationnelle et administration, ICC,  
et David Grattan, gestionnaire, Recherche sur la conservation, ICC

Comme bien des établissements du patrimoine créés pendant les années 1970, l'ICC devra relever un défi démographique de taille au cours des cinq à dix prochaines années. Vu que son effectif est demeuré relativement stable pendant les 30 dernières années, l'ICC craint de plus en plus de perdre, à cause de départs à la retraite, l'expérience, l'expertise et les connaissances accumulées au fil des années. En effet, 73 p. 100 des employés en poste de l'ICC ont plus de 45 ans; 12 p. 100 d'entre eux sont immédiatement admissibles à la retraite et 33 p. 100 le seront d'ici les cinq prochaines années. Il est impérieux que l'acquis collectif de ces personnes soit transmis à ceux qui prendront la relève.

Dans le contexte de la stratégie de gestion des ressources humaines qu'il a adoptée pour aborder cette question, l'ICC a récemment élaboré des profils de compétences pour tous les postes. Ces profils sont maintenant un aspect clé des pratiques de recrutement et de dotation, d'apprentissage et de perfectionnement professionnel, de gestion du rendement et de planification de la relève.

Que sont les compétences?

Les compétences sont un moyen de caractériser les connaissances, les compétences, les aptitudes et les comportements auxquels un employé fait appel dans l'exercice de ses fonctions. Bien souvent, elles peuvent donc être les facteurs clés qui permettent à une organisation d'accomplir son mandat et de mettre en œuvre ses stratégies opérationnelles. Les compétences peuvent être appliquées à de nombreux aspects du rendement et, de plus en plus, elles sont utilisées par maintes organisations différentes pour caractériser les comportements les plus productifs.

Grosso modo, les compétences se répartissent en deux types : d'une part, les compétences fonctionnelles, soit les compétences et les connaissances précises qu'une personne doit posséder pour faire

son travail et, d'autre part, les compétences comportementales, qui renvoient à la façon dont les gens font leur travail, soit leur façon de réfléchir et d'agir au travail et ce qu'ils ressentent. Les compétences comportementales complètent les compétences fonctionnelles dans la mesure où elles rendent compte de la façon dont les personnes qui possèdent les compétences et les connaissances exigées par leur emploi doivent se comporter à l'égard de leur travail, des clients et de leurs collègues. Parce que le comportement au travail a une importance si profonde dans les organisations fondées sur les valeurs comme l'ICC, les compétences comportementales pour l'Institut ont été formulées spécifiquement afin d'intégrer les valeurs organisationnelles, c'est-à-dire l'excellence, l'expertise, l'honnêteté, l'intégrité, le respect, la responsabilité et la reddition de comptes.

On entend souvent dire – mi-figue, mi-raisin – que les employés sont engagés à cause de leurs compétences et de leurs connaissances, mais qu'ils sont congédiés à cause de leur comportement. Il est souvent difficile d'intervenir, en milieu de travail, lorsqu'un employé présente des comportements indésirables ou non productifs, d'où l'importance de recruter des personnes qui comprennent les valeurs de l'organisation et les endossent. Dans la mesure où elles rendent compte de la façon dont les gens agissent au travail, les compétences comportementales peuvent être formulées de façon à intégrer les valeurs de l'organisation. Cependant, elles ne peuvent refléter tous les aspects du comportement. Dans la pratique, la majorité des organismes se limitent à huit ou dix compétences qui ont une incidence clé sur leur succès. En limitant le nombre de compétences retenues, il devient aussi plus facile de les appliquer uniformément dans le contexte des pratiques de gestion des ressources humaines.

L'ICC a élaboré des profils de compétences comportementales visant trois familles d'emplois (gestionnaires, restaurateurs professionnels et personnel affecté aux services organisationnels et à la clientèle) et des profils de compétences fonctionnelles visant les restaurateurs professionnels. Dans tous les cas, les profils ont été élaborés par une équipe formée d'un groupe représentatif du personnel travaillant sous la direction d'un conseiller spécialisé en la matière<sup>1</sup>. Les profils de compétences préparés par ces équipes ont ensuite été validés par des groupes de contrôle formés d'employés, avant d'être finalisés.

L'étape de l'élaboration des profils de compétences a été étalée sur plusieurs années et leur utilisation au sein de l'ICC reste assez récente. Déjà, l'emploi des profils pour le recrutement de nouveaux employés a montré qu'ils permettent de trier les candidats en fonction de leurs traits de comportement. En général, ils ont aussi été favorablement accueillis par le personnel en poste parce qu'ils précisent les discussions sur le rendement. Les employés comprennent désormais mieux ce qui est attendu d'eux et quelles compétences ils doivent maîtriser pour gravir l'échelle hiérarchique.

L'ICC est d'avis que les profils de compétences mis au point dans le cadre de ce projet lui ont fourni les moyens de continuer d'être une organisation qui se consacre efficacement à la pratique de la conservation.

Pour en savoir plus sur les profils de compétences de l'ICC ou pour en obtenir un exemplaire, communiquer avec les Services à la clientèle de l'Institut.

1. L'ICC a beaucoup bénéficié de l'expérience d'autres organisations – notamment le Conseil national de recherches du Canada qui lui a fourni les détails de ses compétences – pendant l'élaboration des profils. Nous les remercions.

## L'élaboration des compétences visant les restaurateurs professionnels de l'ICC

### Compétences fonctionnelles

Les compétences fonctionnelles délimitent les compétences et les connaissances précises dont les gens ont besoin pour faire leur travail. Dans le cas des restaurateurs professionnels employés par l'ICC, ces compétences sont les suivantes :

Scientifiques en conservation	Restaurateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction technique</li> <li>• Connaissances scientifiques</li> <li>• Compétences en recherche</li> <li>• Compétences en formation</li> <li>• Aptitude pour la rédaction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction technique</li> <li>• Connaissances techniques</li> <li>• Compétences en formation</li> <li>• Gestion de projet</li> <li>• Aptitude pour la rédaction</li> </ul>

Chacune de ces compétences a ensuite été précisée et complétée par des indicateurs correspondant au niveau de recrutement, au niveau de travail et au niveau supérieur. Le tableau qui suit rend compte de la définition détaillée de la compétence « Connaissances techniques » attendue des restaurateurs.

<p><b>Connaissances techniques :</b> <i>utiliser les connaissances techniques pour résoudre des problèmes de restauration et diffuser des connaissances dans le milieu de la restauration.</i></p>
<p>Niveau de recrutement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les principes et techniques associés au domaine de la restauration</li> <li>• Acquérir des connaissances dans les disciplines liées au domaine du patrimoine</li> <li>• Comprendre les notions et les méthodes requises pour utiliser l'équipement de laboratoire et en faire l'entretien</li> <li>• Démontrer des aptitudes manuelles de haut niveau</li> <li>• Démontrer des aptitudes d'observation</li> <li>• Demander de l'aide en cas de problèmes complexes</li> </ul>
<p>Niveau de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les connaissances pour concevoir et compléter des projets de restauration autonomes</li> <li>• Utiliser les connaissances dans des disciplines pertinentes pour faire progresser les projets de restauration et fournir des conseils</li> <li>• Formuler des connaissances, des techniques, des méthodes et des outils en restauration</li> <li>• Présenter les résultats des travaux par voie de consultations, de rapports et de présentations dans le cadre de congrès et d'ateliers</li> <li>• Acquérir des connaissances personnelles générales ou approfondies dans un domaine de spécialisation</li> </ul>
<p>Niveau supérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontrer des connaissances générales ou approfondies dans un domaine de spécialisation</li> <li>• Utiliser les connaissances pour résoudre des problèmes de restauration généraux</li> <li>• Passer en revue le travail effectué par d'autres spécialistes</li> </ul>

### Compétences comportementales

Les compétences comportementales rendent compte de la façon dont les gens effectuent leur travail et sont souvent définies de façon à intégrer les valeurs organisationnelles. À l'ICC, les compétences comportementales suivantes ont été jugées indispensables pour tous les employés :

- Accent sur la clientèle
- Communication
- Travail en équipe
- Accent sur les résultats
- Initiative

Les compétences suivantes, entre autres, ont été considérées comme particulières aux restaurateurs professionnels :

- Réflexion critique et conceptuelle
- Sensibilisation au milieu du patrimoine
- Innovation
- Maillage

À l'instar des compétences fonctionnelles, chacune de ces compétences a ensuite été précisée et complétée par des indicateurs correspondant au niveau de recrutement, au niveau de travail et au niveau supérieur. Le tableau qui suit rend compte de la définition détaillée de la compétence « Sensibilisation au milieu du patrimoine » attendue des restaurateurs professionnels.

**Sensibilisation au milieu du patrimoine :** *comprendre et influencer le milieu du patrimoine, ses fonctions et rôles, les problèmes et questions élémentaires dans le domaine, et sa place dans le contexte socio-culturel, économique et politique.*

Niveau de recrutement (*Apprendre à comprendre un segment pertinent du milieu du patrimoine*)

- Apprendre à comprendre un segment pertinent du milieu du patrimoine et être capable d'en faire une description générale
- Apprendre à comprendre les rapports entre les diverses organisations dans un segment pertinent du milieu du patrimoine
- Apprendre à comprendre la nature et la portée des problèmes de restauration auxquels est confronté un segment pertinent du milieu du patrimoine

Niveau de travail (*Intervenir efficacement auprès d'un segment pertinent du milieu du patrimoine*)

- Enrichir sa sensibilisation personnelle en forgeant et en entretenant des contacts avec les principaux intéressés, les personnes influentes, etc., dans un segment pertinent du milieu du patrimoine
- Utiliser les connaissances concernant ce segment du milieu du patrimoine pour établir un rapport entre les services et les besoins, en fonction de la faisabilité, de l'utilité et de la valeur
- Intervenir efficacement dans différentes cultures et circonstances organisationnelles
- Encadrer le personnel pour l'aider à comprendre un segment du milieu du patrimoine, les organisations qui en font partie, les structures, la culture et les problèmes

Niveau supérieur (*Influencer le rôle de l'ICC dans la préservation du patrimoine canadien*)

- Utiliser ses contacts pour saisir les tendances et autres questions pertinentes qui influencent la préservation du patrimoine au Canada et rester au fait de la situation
- Aider le personnel à saisir l'incidence sur leur travail des tendances et autres questions pertinentes
- Utiliser les connaissances sur les tendances et autres questions pertinentes pour influencer l'élaboration et l'orientation des programmes et des projets de l'ICC

Niveau exceptionnel (*Assurer un leadership en matière de préservation du patrimoine*)

- Utiliser son influence professionnelle pour mieux faire comprendre aux décideurs des échelons supérieurs hors de l'ICC l'importance de la conservation du patrimoine et obtenir leur engagement
- Former des coalitions d'intéressés pour trouver la meilleure façon d'aborder les questions stratégiques liées à la préservation du patrimoine

## Les services de l'ICC : conférences, exposés, ateliers et visites

En collaboration avec les associations de musées provinciales, l'ICC satisfait les besoins particuliers du milieu muséal en offrant des conférences, des ateliers et des visites portant sur la conservation et sur le soin des collections de musée. Le personnel de l'ICC assiste en outre à certaines réunions d'associations et de groupes professionnels, devant lesquelles il présente parfois des communications.

Voici les activités du personnel de l'ICC durant la période du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2005.

### Conférences et réunions

Assemblée annuelle de l'*American Association of Museums, Indianapolis (IN)*, 1<sup>er</sup> au 5 mai 2005 – Mary-Lou Simac et Sherry Guild accueilleraient les visiteurs au stand de l'ICC.

*Manitoba Library Association Conference, Winnipeg (Man.)*, 2 au 4 mai 2005 – Joe Iraci a présenté un exposé intitulé *CDs, DVDs, and Magnetic Tapes: Can I Trust Them?*

*Architectural Paint Research in Building Conservation, une conférence au Musée national du Danemark, Copenhague, Danemark*, 8 au 11 mai 2005 – James Bourdeau et Nancy Binnie ont présenté conjointement un exposé intitulé *Changed Forever? – Documentation of Architectural Paint Finishes at the Canadian Conservation Institute.*

38<sup>e</sup> Congrès annuel de l'*Association canadienne d'archéologie, Nanaimo (C.-B.)*, 12 au 15 mai 2005 – Tara Grant a assisté au congrès et pris part à un atelier tenu au préalable et intitulé *Basketry Technology.*

Séance de formation préalable au cours pour les instructeurs de l'atelier intitulé *Adhesives for Conservation of Historic and Artistic Works (AIC)*, *Gerald Ford Conservation Center, Omaha (NB)*, 16 au 20 mai 2005 – Jane Down y a assisté.

31<sup>e</sup> Congrès annuel de l'*Association canadienne pour la conservation et la restauration, Jasper (Alb.)*, 19 au 21 mai 2005 – avant l'ouverture du congrès, Janet Mason a participé à un atelier de perfectionnement pour les membres de conseils d'administration offert par le gouvernement de l'Alberta (15 et 16 mai). Lors d'un atelier préalable au congrès intitulé *Fur Trade Legacy. The State of Preservation of Organic Material* (17 et 18 mai), Carole Dignard a présenté *A Review of Nd: YAG Laser Cleaning of Feathers* et Fiona Graham (restauratrice autonome) a présenté *A Review of*

*Feather Cleaning Techniques* (préparé avec Janet Mason). Pendant le congrès, Bob Arnold a présenté un exposé intitulé *Logistical Considerations in the Handling during Conservation of an Oversize Painting on Wood Panel – Circumcision*, œuvre datant d'environ 1545 et provenant de la collection du Musée de l'Oratoire Saint-Joseph à Montréal; Siegfried Rempel a présenté *Move of Collections* (préparé avec Wendy Baker); Jane Sirois a présenté *A Technical Study of David Milne's Oil Painting Materials and Techniques* (préparé avec Elizabeth Moffatt, Kate Helwig, Cathy Stewart, de la McMichael Canadian Art Collection à Kleinberg, et Kris Legate du Centre des sciences judiciaires à Toronto); enfin, Lyndsie Selwyn a présenté un exposé intitulé *Overview of Archaeological Iron: The Corrosion Problem, Key Factors Affecting Treatment, and Gaps in Current Knowledge.*

*This Will Stick Forever: Attaching & Releasing, symposium* présenté par l'*International Association of Book and Paper Conservators* et la *Technical Association of Paper and Printing Industry, Budapest, Hongrie*, 25 au 27 mai 2005 – Jane Down a présenté un exposé intitulé *Report on the CCI Tapes and Heat-set Tissues Project* (préparé avec Scott Williams, Season Tse et Sherry Guild).

Réunion du printemps 2005 de la *European Materials Research Society, Strasbourg, France*, 31 mai au 3 juin 2005 – Marie-Claude Corbeil était co-organisatrice du symposium *Materials Science and Cultural Heritage.*

58<sup>e</sup> Congrès annuel de l'*Association des musées canadiens, Saskatoon (Sask.)*, 8 au 11 juin 2005 – Shanna Ramsay et Lucie Paquette accueilleraient les visiteurs au stand de l'ICC.

33<sup>e</sup> assemblée annuelle de l'*American Institute for Conservation of Historic and Artistic Works (AIC), Minneapolis (MN)*, 8 au 13 juin 2005 – Jane Down a présenté *Degradation of Cyanoacrylate Adhesives in the Presence and Absence of Fossil Material* (préparé avec Elzbieta Kaminska) et *Report on the CCI Tapes and Heat-set Tissues Project* (préparé avec Scott Williams, Season Tse et

Sherry Guild); Jan Vuori a présenté *A Preliminary Study of a Micro Extraction Method for Measuring the pH of Textiles* (préparé avec Season Tse) et assisté à une réunion d'affaires de l'*AIC Textile Specialty Group*; Scott Williams a présenté *What is a Good Plastic Product?* et *IR Spectroscopic Analysis of Adhesive Tapes and Heat-set Tissues*. Lyndsie Selwyn et Christine Bradley accueilleraient les visiteurs au stand de l'ICC.

Congrès annuel de l'*Association canadienne des archivistes, Saskatoon (Sask.)*, 10 juin 2005 – Shanna Ramsay accueillait les visiteurs au stand de l'ICC.

Les archives et vous!, conférence présentée par le *Conseil canadien des archives, Ottawa (Ont.)*, 27 et 28 juin 2005 – Joe Iraci a présenté *Preserving CDs, DVDs, Audiotapes, and Videotapes.*

*Association internationale pour la préservation et ses techniques (APTI), réunion de la cellule d'Ottawa, Ottawa (Ont.)*, 6 juillet 2005 – Dans le cadre de la visite de l'APTI des récents traitements de restauration architecturale effectués dans l'édifice de la Cour suprême du Canada, James Hay et Alastair Fox ont présenté un exposé sur l'orientation du traitement et les détails des travaux exécutés par l'ICC à l'intérieur du bâtiment au cours des quelques dernières années.

*The Future of the 20th Century: Collecting, Interpreting and Conserving Modern Materials, deuxième congrès annuel du Arts & Humanities Research Council Research Centre for Textile Conservation and Textile Studies, Université de Southampton, Winchester (R.-U.)*, 26 au 28 juillet 2005 – Janet Wagner a assisté au congrès.

*Teamwork for Integrated Emergency Management, atelier international présenté conjointement par le Conseil international des musées (ICOM), le Getty Conservation Institute et le Centre international d'études pour la préservation et la restauration des biens culturels dans le cadre général du Programme d'urgence dans les musées de l'ICOM, Bangkok, Thaïlande*, 15 au 26 août 2005 – David Tremain a pris part à l'atelier.

The Preservation of Religious Textiles, *symposium présenté par Textielcommissie Nederland (Comité hollandais des textiles), La Haye, Pays-Bas, 10 septembre 2005* – Jan Vuori a assisté au symposium.

14<sup>e</sup> réunion triennale du Comité de conservation du Conseil international des musées (ICOM-CC), *La Haye, Pays-Bas, 12 au 16 septembre 2005* – Jan Vuori a présenté un exposé intitulé *A Preliminary Study of the Use of Bathophenanthroline Iron Test Strips on Textiles* (préparé avec Season Tse), présidé une séance du Groupe de travail sur les textiles de l'ICOM-CC, assisté à une rencontre de planification de la prochaine réunion intérimaire du Groupe de travail sur les textiles de l'ICOM-CC et s'est rendue à Malines (Belgique) pour visiter l'établissement de restauration de la tapisserie De Witt; Lise Perron-Croteau a présenté *The Development of Competencies at the Canadian Conservation Institute*; Marie-Claude Corbeil a été élue au conseil directeur de l'ICOM-CC, à titre de vice-présidente, pour la période 2005-2008; Carole Dignard a été élue présidente du Groupe de travail sur les collections d'objets ethnographiques; David Grattan, Stefan Michalski et Jeanne Inch ont aussi assisté à cette réunion et tous ont accueilli les visiteurs au stand de l'ICC.

Réunion semi-annuelle du Conseil consultatif des bureaux régionaux d'Espaces culturels Canada, *Toronto (Ont.), 29 septembre 2005* – Brian Laurie-Beaumont a assisté à cette réunion pour discuter des besoins de planification en matière de développement dans le milieu du patrimoine.

*Studies of the Sculptural Arts of Asia using Scientific Methods, troisième symposium Forbes, Freer Gallery of Art, Washington (DC), 29 septembre 29 au 1<sup>er</sup> octobre 2005* – Elizabeth Moffatt a présenté un exposé intitulé *Examination and Analysis of the Chinese Polychrome Sculptures in the Collection of the Royal Ontario Museum* (préparé avec Marianne Webb du Musée royal de l'Ontario, Marie-Claude Corbeil et Nicolas Duxin).

*Congrès annuel de l'Association des musées de l'Ontario, Niagara Falls (Ont.), 14 octobre 2005* – Brian Laurie-Beaumont a fait partie du groupe d'experts dans le cadre de la séance intitulée *Our Museum Collections and Collecting Policies: Straitjacket or Untapped Opportunity to Tell Relevant Community Stories?*

Conservation of Archaeological Materials: Current Trends and Future Directions, *conférence présentée par l'Archaeological Discussion Group of AIC et le Department of Conservation de la Colonial Williamsburg Foundation, Williamsburg (VA), 13 au 17 novembre 2005* – Judy Logan a présenté *Saving the Ferryland Cross: 3D Scanning, Replication, and Anoxic Storage*.

*Eastern Analytical Symposium and Exposition, Somerset (New Jersey), 14 au 17 novembre 2005* – Lyndsie Selwyn et Paul Bloskie (du Musée canadien de la nature et Arius3D) ont présenté conjointement *Laser Scanned 3D Documentation and Reconstruction for Art and Archaeology* (préparé avec Judy Logan).

### Symposium de l'ICC 2007

*Préserver le patrimoine autochtones : approches techniques et traditionnelles*  
Ottawa, 23 au 27 septembre 2007

La planification du prochain symposium de l'ICC est amorcée. Le Comité consultatif, formé de 10 spécialistes autochtones de différentes régions du Canada et de membres du personnel de l'ICC, s'est réuni pour la première fois à l'ICC les 28 et 29 septembre 2005.

### Exposé

Le 7 novembre 2005, Lyndsie Selwyn présentait l'exposé *Metals and Corrosion* aux étudiants du programme de conservation et de gestion des collections du Sir Sandford Fleming College de Peterborough (Ont.).

### Ateliers

« Planification des installations du patrimoine » a été présenté par Brian Laurie-Beaumont le 31 mai 2005 (partie 1) et Siegfried Rempel les 20 et 21 octobre 2005 (partie 2) pour le ministère du Patrimoine canadien à Summerside (Î.-P.-É.).

« L'emballage et le transport des œuvres et des objets de musée », un atelier conjoint avec le Centre de conservation du Québec (CCQ), a été présenté conjointement par Paul Marcon (ICC), Patrick Albert (CCQ)

et Michele Lepage (CCQ) les 26 et 27 mai 2005 à l'intention de la Société des musées québécois à Montréal (Qc).

« Gestion de la préservation des musées saisonniers » a été présenté a été présenté par Deborah Stewart le 25 août 2005 à l'intention de la Mecklenburgh District Heritage Cooperative at Fairfield Homestead à Amherstville (Ont.) et de la Fairfield Gutzeit House à Bath (Ont.) ainsi que les 13 et 14 septembre 2005 à l'intention du Yukon First Nations Heritage Group/Teslin Tlingit Council au Teslin Tlingit Heritage Centre à Teslin (Yn).

« Objets industriels et art des lieux publics » a été présenté conjointement par Debra Daly Hartin et George Prytulak les 14 et 15 septembre 2005 à l'intention du Centre du patrimoine septentrional du Prince-de-Galles à Yellowknife (T.N.-O.).

« Instruments de musique » a été présenté par Bob Barclay les 17 et 18 septembre 2005 à l'intention de la Museum Association of Newfoundland and Labrador au Provincial Museum Conservation Laboratory de St. John's (T.-N.-L.).

« Adhesives for Conservation », un atelier de l'AIC, a été présenté conjointement par Jane Down et Julia Fern (du Musée royal de l'Ontario) du 19 au 23 septembre 2005 au National Conservation Training Center de Shepherdstown (WV).

« Gestion des collections archéologiques et autochtones » a été présenté conjointement par Janet Mason et Judy Logan les 22 et 23 septembre 2005 à l'intention de la Kitikmeot Heritage Society à Cambridge Bay (Nt).

« Textiles » a été présenté par Jan Vuori le 28 septembre 2005 à l'intention du Eastern Ontario Museums Group à Brockville (Ont.).

« Fabrication de supports » a été présenté conjointement par Carole Dignard et Bob Barclay les 3 et 4 novembre 2005 à l'intention de l'Association des musées de l'Ontario, au Elgin Military Museum à St. Thomas (Ont.).

« Permanence des matériaux employés par les artistes : peintures

et œuvres d'art sur papier » a été présenté conjointement par Sherry Guild et Debra Daly Hartin les 12 et 13 novembre 2005 à l'intention du Front des artistes canadiens Ontario à Ottawa (Ont.).

### Visites concernant l'amélioration ou le développement des installations

Des visites de sites menées par Cliff Cook, Brian Laurie-Beaumont ou Siegfried Rempel, ou les trois, ont eu lieu aux endroits suivants.

Colombie-Britannique – Nanaimo District Museum, Nanaimo; Art Gallery of Greater Victoria et Musée militaire et naval de la BFC Esquimalt, Victoria; Alberni Valley Museum, Port Alberni; Whistler Museum & Archives, Whistler; Quesnel District Museum and Heritage Commission, Quesnel.

Alberta – Musée des régiments, Calgary; Université de l'Alberta, Art Gallery of Alberta et Royal Alberta Museum, Edmonton; South Peace Centennial Museum, Beaverlodge.

Saskatchewan – Saskatchewan Indian Cultural Centre, Saskatoon.

Manitoba – Canadian Fossil Discovery Centre, Morden; Métis Interpretation Centre, Saint Laurent; Northern Plains Museum, Brandon; National Residential School Museums, Portage la Prairie; Boissevain & Morton Regional Library/Moncur Gallery, Boissevain; Plum Coulee Heritage and Recreation Development Corporation, Plum Coulee; Honekwe (House of Stories), Thompson; Manitoba Agricultural Museum, Austin; Métis Culture & Heritage Resource Centre Inc., Transportation Heritage and Technology Centre, Western Canada Aviation Museum et Centro Caboto Centre, Winnipeg.

Ontario – Georgina Arts Centre & Gallery, Sutton; Musée communautaire de Cornwall dans la maison Wood, Cornwall; Musée des beaux-arts, Ottawa (avec Maureen MacDonald); Art Gallery of Sudbury, Sudbury.

Québec – Galerie Leonard et Bina Ellen à l'Université Concordia, Montréal (avec Helen McKay); Église Notre-Dame de la Présentation, Shawinigan (avec James Bourdeau).

Nouveau-Brunswick – Village historique de Kings Landing, Kings Landing.

Yukon – Centre d'interprétation de la région Campbell, Faro; White Pass and Yukon Route Roundhouse and Copperbelt Mining Railway Centre, Whitehorse.

### Autres visites

Cour suprême du Canada, Ottawa (Ont.) – les 4 et 24 mai 2005, James Hay a accompagné des restaurateurs de mobilier du secteur privé alors qu'ils examinaient les bureaux de divers juges et salles connexes dans le tribunal et discutaient de l'ampleur des travaux que l'on envisageait d'effectuer pour traiter les murs lambrissés de noyer pendant le congé d'été 2005.

Redpath Hall, Université McGill, Montréal (Qc) – le 5 mai 2005, Bob Barclay a inspecté la réserve et les supports d'exposition destinés à la collection Kenneth Gilbert d'instruments à cordes frappées et a amorcé un programme de contrôle des conditions ambiantes.

Musée de Brockville, Brockville (Ont.) – le 9 mai 2005, Edward Kulka, Roberta Partridge et Sherry Guild ont examiné un très grand panneau du cirque Barnum et fourni des conseils sur l'éclairage, le montage et les traitements possibles.

*Invitation : la courtepoin*te de l'appartenance, Bureau du projet, Williamstown (Ont.) – le 9 mai 2005, Renée Dancause, Tom Stone et Janet Wagner ont examiné cette œuvre textile unique et fourni des conseils sur son entretien.

Musée des beaux-arts du Canada (MBAC), Ottawa (Ont.) – du 31 mai au 2 juin et du 14 au 17 juin 2005, Jane Sirois et Lyndsie Selwyn, en collaboration avec Doris Couture-Rigert du MBAC, ont effectué des recherches sur les alliages, les patines et les produits de corrosion présents sur des bronzes exposés à l'intérieur.

Édifice commémoratif de l'Ouest, Cité parlementaire, Ottawa (Ont.) – le 7 juin 2005, Bob Barclay et Nancy Binnie ont inspecté des plaques en laiton laqué sur les ascenseurs et fourni des conseils sur les mesures d'entretien et de préservation nécessaires.

Monastère des Ursulines de Québec et Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, Québec (Qc) – les 27 et 28 juin 2005, Marie-Claude Corbeil et Elizabeth Forest (du Centre de conservation du Québec) ont examiné des peintures exécutées par Jean-Antoine Aide-Créquy ou qui lui sont attribuées et ont prélevé des échantillons dans le cadre d'un projet de recherche sur les matériaux et les techniques employés par cet artiste du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Sénat du Canada, Ottawa (Ont.) / Gatineau (Qc) – le 27 juin, le 18 juillet et le 29 juillet 2005, David Tremain et Siegfried Rempel ont effectué une évaluation des risques courus par les archives du Sénat entreposées aux Services d'imprimerie du gouvernement canadien à Gatineau et dans des chambres fortes sur la colline du Parlement pour le compte de France Belisle, archiviste du Sénat. Entre le 26 juillet et le 14 septembre 2005, Wendy Baker et Robert Arnold ont examiné huit portraits de monarques britanniques suspendus dans le foyer du Sénat pour en constater l'état et les besoins de conservation, pour le compte de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Cité parlementaire.

Centre de conservation du Québec, Québec (Qc) – le 29 juin 2005, Marie-Claude Corbeil a prélevé des échantillons de divers projets d'analyse et discuté avec des collègues de certains projets en cours.

Colline du Parlement, Ottawa (Ont.) – le 1<sup>er</sup> juillet 2005, Jan Vuori, Janet Wagner et Charlie Costain ont rencontré David Monaghan, conservateur de la Chambre des communes, pour examiner le premier drapeau au motif de feuille d'érable à avoir flotté au sommet de la tour de la Paix (15 février 1965). Ce drapeau était auparavant détenu par M<sup>me</sup> Hoffman-Lamoureux, veuve de Lucien Lamoureux, orateur suppléant de la Chambre des communes à l'époque où le drapeau a été hissé pour la première fois. M<sup>me</sup> Hoffman-Lamoureux rendait le drapeau à la nation canadienne. Le premier ministre Paul Martin l'a accepté lors d'une cérémonie tenue sur la colline parlementaire plus tard le même jour.

Royal British Columbia Museum, Victoria (C.-B.) – du 5 au 7 juillet 2005, Jane Sirois a effectué un relevé de la

présence de pesticides au moyen d'un spectromètre de fluorescence des rayons X portatif pour déceler la présence de résidus de pesticides inorganiques dans la collection d'objets consacrés à l'éducation.

Lieu historique national du Canada de Red Bay (Labrador) – du 11 au 28 juillet 2005, Nancy Binnie a travaillé avec des archéologues sous-marins du Centre de services de l'Ontario de Parcs Canada à l'étude, l'excavation et le réenfouissement d'un baleinier basque datant du XVI<sup>e</sup> siècle qui se trouve dans le port de Red Bay.

Centre culturel de Kitigan Zibi, Maniwaki (Qc) – le 19 juillet 2005, Tom Stone et Maureen MacDonald ont fourni des conseils sur l'éclairage, le taux d'humidité et les conditions ambiantes générales dans le bâtiment et les vitrines et inspecté un échantillon représentatif d'objets qui seront un jour exposés. Ils ont aussi formulé des suggestions sur la manipulation et l'exposition des objets et sur la congélation objets faits de peaux et de fourrures.

Musée canadien de la nature, Ottawa (Ont.) – le 27 juillet et le 14 septembre 2005, Jane Sirois a effectué sur place une analyse spectrométrique de fluorescence des rayons X de spécimens provenant de la collection d'histoire naturelle pour vérifier si les dioramas contenaient des résidus de pesticides inorganiques comme l'arsenic, le mercure et le plomb.

Centre du patrimoine septentrional du Prince-de-Galles (CPSPG), Yellowknife (T.N.-O.) – du 3 au 31 août 2005, Tara Grant a travaillé avec Rosalie Scott, restauratrice au CPSPG, à la préparation de la version sur Web du document intitulé *Conservation Manual for Northern Archaeologists*. Elle a aussi pris part au traitement d'objets provenant d'un site archéologique dans le delta du fleuve Mackenzie.

Musée canadien des civilisations, Gatineau (Qc) – du 16 au 18 août, 2005, Wendy Baker et Robert Arnold ont examiné trois devantails d'autel peints sur toile provenant de l'Église Saint-Pierre

de l'île d'Orléans. Cet examen avait pour but d'évaluer l'état des toiles et de suggérer un traitement de restauration approprié.

Centre national des Arts (CNA), Ottawa (Ont.) – le 25 août 2005, Jan Vuori a rencontré des employés du CNA pour discuter d'essais sur place de nettoyage du rideau de scène décoratif (confectionné à l'origine par Micheline Beauchemin) de la salle Southam. Les 13 et 14 octobre 13, elle a effectué ces essais avec Janet Wagner.

Lieu historique national du Canada de la Voie-Navigable-Trent-Severn (Ont.) – du 29 août au 9 septembre 2005, Nancy Binnie a collaboré avec des archéologues sous-marins du Centre de services de l'Ontario de Parcs Canada dans le cadre d'une recherche de lieux de ressources historiques et préhistoriques submergés (fascines, épaves, objets, etc.) à divers endroits, dont les lacs Lovesick et Sturgeon.

Édifice de la Banque de Montréal, rue Sparks, Ottawa (Ont.) – le 15 septembre 2005, James Hay a démantelé une petite section des boiseries placées derrière les comptoirs en pierre occupés par les caissiers pour voir comment l'ouvrage de pierre était assemblé et comment il pourrait être démonté avec un minimum de dommages et réinstallé ailleurs dans la même salle.

## Prix

L'ICC est fier du talent, de l'engagement et du dévouement de ses employés. Il a d'ailleurs mis en place un programme de prix pour souligner leurs contributions.

Le **prix de mérite technique** est décerné en reconnaissance de réalisations techniques exceptionnelles qui rehaussent l'efficacité organisationnelle de l'ICC, améliorent les pratiques qui sous-tendent la prestation des services de restauration ou enrichissent les connaissances en matière de sciences de la conservation, de traitements ou de conservation préventive. Récemment, ce prix a été attribué

à Joe Iraci (printemps 2005) pour ses travaux sur la préservation des supports d'information modernes et à Jean Bisson (automne 2005) pour son apport soutenu à la satisfaction des besoins informatiques de l'ICC.

Le **prix de travail d'équipe** est remis à une équipe qui modélise l'efficacité du travail en équipe et fait une contribution importante à la réalisation de la mission, des buts et des objectifs de l'ICC. Season Tse et Sherry Guild ont mérité ce prix au printemps 2005, en reconnaissance des efforts concertés qu'elles ont consacrés à la préservation des documents contenant de l'encre ferro-gallique. Leurs travaux ont englobé un atelier international intitulé « Histoire et traitement des œuvres sur papier contenant de l'encre ferro-gallique » qui a été donné en partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada, le Conseil des archives du Nouveau-Brunswick et le Musée canadien de la nature. Season et Sherry ont aussi reçu un **prix du sous-ministre** pendant la Semaine nationale de la fonction publique en juin 2005, en reconnaissance du travail qu'elles ont accompli dans le cadre de ce projet.

Le **prix Bon Appétit** souligne les contributions exceptionnelles à la réalisation de la mission, des buts et des objectifs de l'ICC. Il a récemment été décroché par Nicole Guenette-Allen (hiver 2005) et Bob McRae (été 2005).

Outre les prix de l'ICC, certains employés ont aussi mérité un **prix de long service** du gouvernement du Canada au printemps 2005, en reconnaissance des nombreuses années qu'ils ont consacrées à la fonction publique : 15 ans de service – Sumi Grover, Jean Tétreault, Rick Bedard 20 ans de service – Maureen MacDonald, Helen McKay, Jane Sirois, Season Tse, Lyndsie Selwyn, Deborah Stewart, Lucie Paquette, Vicki Davis, Patricia Legault 25 ans de service – Leslie Carlyle, David Tremain, Debra Daly Hartin, Jane Down 30 ans de service – Robert Arnold, Tom Stone, Brian Laurie-Beaumont, Cliff McCawley, Lise Perron-Croteau